
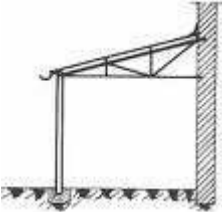
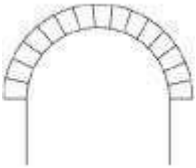
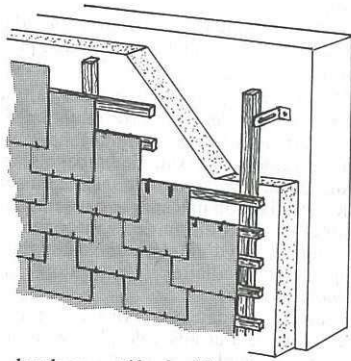
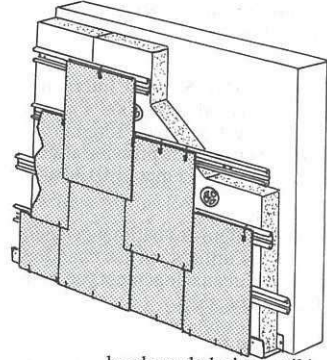
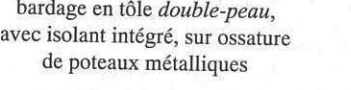
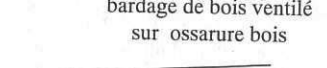

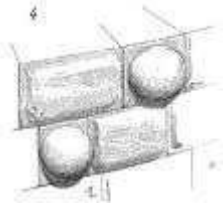
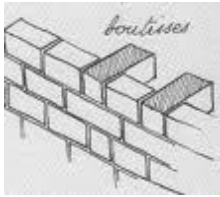
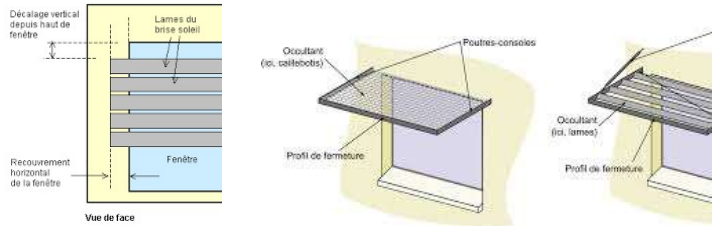
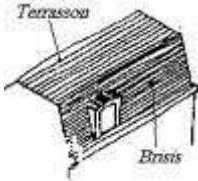




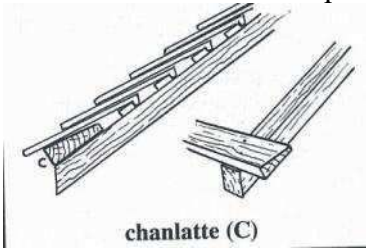
Lexique des termes définitions

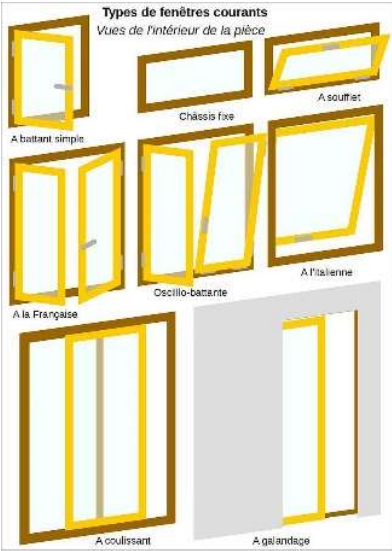
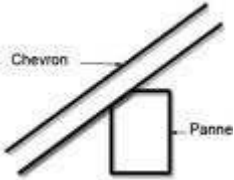
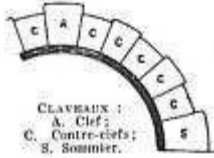

<p>abergement</p>	<p>Ouvrage de raccordement d'étanchéité, à la périphérie d'une souche de cheminée, au droit de sa jonction avec la couverture.</p> 
<p>agrégat</p>	<p>Assemblage stable de particules du sol naturel. Roche sédimentaire qui résulte d'un assemblage compact de particules de natures différentes (par ex. le granit est un agrégat de feldspath, de mica et de quartz). Par déformation (et assimilation à l'anglais aggregate), le mot a souvent désigné tout fragment destiné à être mélangé à un mortier pour constituer les granulats d'un béton ou d'un mortier, tels que graviers, gravillons et galets.</p>
<p>appentis</p>	<p>Toit à un seul égout adossé à un mur par le côté supérieur, et de l'autre soutenu par des poteaux ou de la maçonnerie ou portant dans le vide par un dispositif de charpente approprié. Par extension : petit bâtiment adossé à un autre est couvert en appentis ; sorte de préau.</p> 
<p>appui</p>	<p>Surface horizontale inférieure d'une baie ne descendant pas jusqu'au sol.</p>
<p>arc plein-cintre</p>	<p>Arc en segment égal ou sensiblement égal au demi-cercle.</p> 
<p>arcade</p>	<p>Baie libre couverte d'un arc dont les piédroits prennent naissance sur un sol. L'ouverture elle-même peut ne pas descendre jusqu'au sol. Une arcade n'est pas une porte couverte d'un arc (les portes se distinguent par leur fonction de passage obligé). Les arcades souvent en répétition, n'ont pas de fermeture en menuiserie et pas de fonction précise.</p>

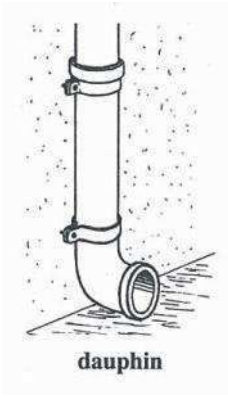
<p>arêtier</p>	<p>Ligne rampante formée par l'intersection saillante de deux versants d'une toiture. Pièce de charpente qui forme l'ossature de l'arête. Ouvrage qui compose l'étanchéité de la rencontre de deux versants.</p> <p>Dans les couvertures en ardoise, on distingue les arêtières fermés, les arêtières ouverts à rang de doublage, et les arêtières à bande de recouvrement en forme de cornière, en plomb ou en zinc, fixée par des pattes au-dessus des arêtières.</p> <div data-bbox="507 443 1385 1025" style="text-align: center;"> <p>ARÊTIÈRES (exemples)</p> <p>à filet de mortier</p> <p>à éléments corniers en terre cuite</p> <p>en tuiles plates</p> <p>arêtier fermé</p> <p>en ardoises</p> <p>arêtier avec rang de doublage</p> <p>(doc. ARDOISIÈRES D'ANGERS)</p> </div>
<p>assisé</p>	<p>Disposé en rangées régulières qui composent des assises.</p>
<p>avant-corps</p>	<p>Partie d'un édifice formant saillie sur la façade.</p>
<p>badigeon</p>	<p>Dilution de chaux éteinte (lait de chaux ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras (suif, térébenthine...).</p> <p>Le badigeon sert encore de finition extérieure des maçonneries dans certaines régions littorales. Son coût est faible mais son farinage et sa desquamation rendent nécessaire une réfection périodique.</p> <p>Par déformation, application grossière faite à la brosse.</p>
<p>bahut/ murs bahuts</p>	<p>Mur bas terminé par un chaperon, généralement surmonté d'une clôture ajourée, grille, grillage ...</p>
<p>baie</p>	<p>Ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite, et son encadrement.</p>
<p>balustrade</p>	<p>Clôture ou garde-corps formé par une file de balustres posés sur un massif continu.</p>
<p>balustre</p>	<p>Petit support vertical en répétition dans une balustrade. Le corps de balustre en poire présente une panse et un col.</p>
<p>bandeau (maçonnerie)</p>	<p>Saillie horizontale sur une façade, destinée à éloigner les eaux de pluies du parement d'un mur. Il correspond généralement au niveau d'un plancher.</p> <p>Bandeau d'attique : bandeau nu ou orné régnant au-dessus de la corniche sur la longueur de la frise.</p>

banne	Store de toile disposé en auvent au-dessus des larges baies, des façades de magasins en terrasses de café.
bardage	<p>Revêtement d'un mur extérieur fait de bardeaux ou de tout autre matériau de couverture.</p> <p>Plus largement, le terme de bardage s'applique à tout revêtement de façade mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie, avec une lame d'air et/ou un isolant thermique intermédiaire (c'est alors un bardage isolant).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage d'ardoise sur ossature bois</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage isolant en plaques (ardoise, fibre-ciment...) sur rails métallique</p>  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage en tôle <i>double-peau</i>, avec isolant intégré, sur ossature de poteaux métalliques</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage de bois ventilé sur ossature bois</p>  </div> </div>
bardage métallique	Le bardage métallique consiste à revêtir l'extérieur d'un bâtiment avec des panneaux composés de matériaux métalliques tels que l'acier ou l'aluminium.
bardeau	<p>Petit élément de revêtement en bois permettant de protéger des intempéries les toitures et les façades. Cette planchette en forme de tuile est utilisée comme matériau de couverture et de bardage.</p> <div style="text-align: center;">  </div>
barreaudage	Ensemble de barreaux réunis par des traverses horizontales.
besace	Rencontre de deux pans de maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise à l'autre.

bossage	<p>Saillie d'un élément sur le nu de la maçonnerie.</p> 
boutique	<p>Local au rez-de-chaussée, ouvert sur la voie publique, destinée à une activité commerciale</p>
boutisse (maçonnerie)	<p>Élément dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur de la construction et présentant un de ses bouts en parement.</p> 
brise-soleil	<p>Dispositif fixé contre la façade d'un bâtiment vitré de façon à la protéger du soleil.</p> 
brisis	<p>Partie inférieure d'un versant de comble brisé à la Mansart, sous la ligne de bris. Par extension, étage mansardé compris entre l'entablement d'un comble et la ligne de bris.</p> 
cabinet	<p>Petite pièce de travail conçue pour que l'on puisse s'isoler</p>
cage d'escalier	<p>Espace à l'intérieur duquel se développe l'escalier.</p>
cave	<p>Pièce en sous-sol servant de magasins. Ne pas appeler cave un cellier ou une pièce quelconque qui n'est pas en sous-sol. La descente de cave est un accès de cave formé par un escalier débouchant à l'extérieur devant les élévations du bâtiment.</p>

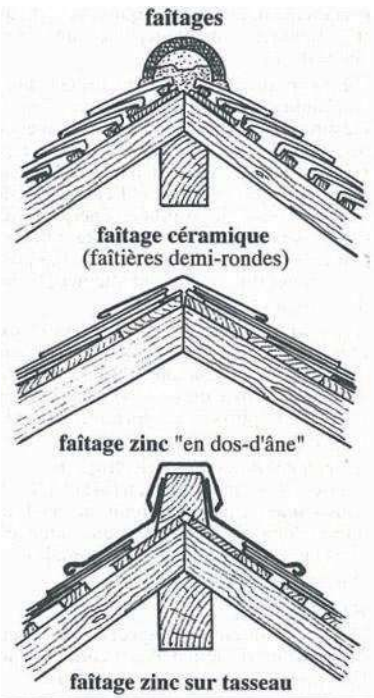
<p>cavet</p>	<p>Moulure creuse dont le profil est formé d'un seul segment, tend vers l'horizontale à une de ses extrémités et vers la verticale de l'autre. Ce profil est de ce fait, égal ou voisin du quart de cercle et raccorde deux plans en équerre.</p> 
<p>chaîne</p>	<p>Membre horizontal ou vertical formé de plusieurs assises ou d'une superposition d'éléments, construit avec un matériau différent ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie sur laquelle il apparaît la chaîne d'angle forme la rencontre des deux murs d'angle ces chaînes d'angle sont souvent harpés*, en besace*.</p>
<p>chambranle</p>	<p>Cadre mouluré de la baie, en bois ou en pierre, se développant sur le nu du pan dans lequel la baie est percée. Le chambranle à crossettes: chambranle dont la mouluration forme aux angles une crossette (= ressaut décoratif).</p> 
<p>chambre</p>	<p>Pièce d'habitation, sans fonction précise jusqu'au XIXème siècle. Elle contient habituellement un lit de parade ou de repos, qui peut être logé dans une niche spéciale: l'alcôve. Outre la chambre à alcôve, on trouve aussi dans les actes notariés, la chambre à feu.</p>
<p>chanlatte</p>	<p>Latte de bois refendue en biseau, de section trapézoïdale ; fixée sur les pieds des chevrons d'une charpente, la chanlatte reçoit le premier rang de tuiles ou d'ardoises, rang inférieur dit de battement qui constitue l'égout de la toiture</p>  <p>chanlatte (C)</p>


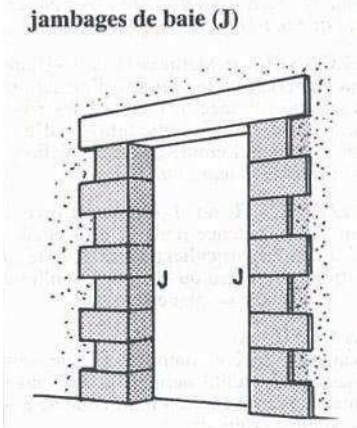
<p>châssis</p>	<p>Cadre fixe ou ouvrant destiné à recevoir du grillage, des planches, des vitres ou portes.</p> 
<p>chevron</p>	<p>Pièce oblique d'un versant de toit, incliné dans le même sens que l'arbalétrier, posée sur les pannes et portant la couverture.</p> 
<p>clef</p>	<p>Claveau (élément de l'appareil d'un arc, ou d'une voûte) formant le milieu d'un arc, voûte.</p>  <p>CLAVEAUX : A. Clef; C. Contre-clefs; S. Sommier.</p>
<p>clôture</p>	<p>Ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage (différent de l'enceinte qui a une fonction militaire)</p>
<p>communs</p>	<p>Partie d'une demeure servant directement le bâtiment d'habitation. Ne pas confondre ce terme avec les dépendances. L'écurie d'un hôtel particulier fait partie des communs ; l'écurie d'une ferme fait partie des dépendances.</p>
<p>console</p>	<p>Organe en surplomb portant une charge et s'inscrivant dans un triangle rectangle dont l'hypoténuse donne approximativement le tracé de la face, habituellement galbée en talon (corps de moulure à profil en "S"). Les côtés de la console sont sensiblement parallèles. Sa hauteur est nettement plus grande que sa largeur. Le développement en hauteur distingue la console du corbeau. Celle-ci est souvent formée de plusieurs assises.</p> 


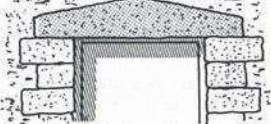

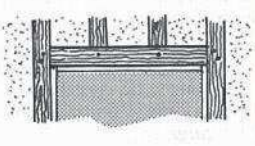
contrefort	Pilier renfort en maçonnerie élevé au droit d'une charge ou d'une poussée. Le contrefort est un élément important de la construction au Moyen Age, spécialement dans les édifices voûtés, pour contrebuter la poussée des voûtes qui lui est transmise par l'arc-boutant.
corbeau	Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.
cordons	Moulure ou corps horizontal, sans fonction particulière, régnant dans une partie quelconque d'une composition.
corniche	Couronnement allongé d'un entablement*, d'un piédestal, d'une élévation... formée de moulures en surplomb les uns des autres. La corniche est habituellement horizontale.
courette	Puits d'éclairage et de déventilation au milieu d'une construction. La courette n'a aucune fonction de distribution. Ce terme ne désigne pas une quelconque petite cour.
coursière	Passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.
crépi	Couche grossière de mortier ou de plâtre, que l'on applique sur la maçonnerie (de briques, de moellons hourdis de pans de bois...) pour préparer les surfaces à recevoir la couche d'enduit définitif. Le crépi donne une apparence grenue et peut rester aussi apparent: crépi moucheté.
croisée (menuiserie)	Châssis de vitres qui ferme une baie extérieure. Les croisées sont à 2 ou plusieurs vantaux.
dauphin	Élément tubulaire, le plus souvent en fonte, qui constitue la partie inférieure d'une descente d'eaux pluviales. 
décharge	Pièce secondaire oblique assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb. Elle a pour fonction de décharger la pièce supérieure sur la pièce inférieure (comme le potelet ou le poteau, mais ceux-ci sont verticaux). Les décharges sont en croix de Saint-André quand elles sont assemblées entre elles deux par deux en croix.

dépendances	Partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale. La serre ou l'orangerie, par exemple, sont des dépendances. Toutes des constructions à fonction économique peuvent être en dépendance d'une demeure. Ne pas confondre avec les communs.
devanture	Revêtement de la façade d'une boutique.
dormant	Ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture.
doucine	<p>Corps de moulures à profil en "S" dont les extrémités tendent théoriquement vers l'horizontale. La doucine droite est concave en haut et convexe en bas.</p> <p>La doucine renversée est convexe en haut, concave en bas.</p> <div data-bbox="810 741 1034 1115" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doucine (D) (architecture)</p> </div>
doublis	En couverture d'ardoise, désigne le doublement du premier rang d'ardoises formant l'égout <div data-bbox="788 1227 1018 1496" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doublis (D)</p> </div>
eau forte	Patine à la chaux
écharpe	Pièce secondaire oblique assemblée sur deux ou plusieurs pièces parallèles pour les réunir. <div data-bbox="608 1718 1177 2065" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">écharpes</p> <p style="text-align: center;">de persienne de pan de bois d'huissierie</p> </div>

<p>enduit (maçonnerie)</p>	<p>Couche de mortier à base de liant (chaux, ciment, plâtre...) appliqué soit à la truelle, soit mécaniquement dans un but de protection ou de décoration. L'enduit moucheté dit "tyrolien": enduit granuleux obtenu par jetis au balai ou mécaniquement.</p>
<p>engoulant</p>	<p>les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulant</p>
<p>entablement</p>	<p>Couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture comprenant une corniche* qui couronne elle-même une frise, une architrave*, éventuellement l'une et l'autre. A ces éléments s'ajoute quelquefois un bandeau d'attique*</p> <div data-bbox="842 593 1005 840" style="text-align: center;"> <p>Exemple d'entablement</p> <p>L'entablement est la partie reposant sur les colonnes. Il comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Le chapiteau 2 - La frise 3 - La corniche 4 - L'architrave </div>
<p>entrait (charpente)</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers*, des chevrons-arbalétriers ou des jambes-de-force. Les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulants. L'entrait retroussé est une entrait dont l'emplacement a été placé plus haut que le pied des arbalétriers pour dégager le comble (= l'entrait au lieu d'être placé à la base du triangle est remonté).</p> <p>De même que l'entrait qu'il remplace, il a pour fonction d'empêcher l'écartement des arbalétriers. L'entrait retroussé n'est pas à confondre avec le faux-entrait qui est un petit entrait travaillant à la compression.</p> <div data-bbox="790 1272 1157 2049" style="text-align: center;"> <p>entrails</p> </div>

escalier droit	Escalier formé d'une ou de plusieurs volées simples ou doubles se développant sur un même axe et dans le même sens.
escalier en vis	Escalier tournant formé uniquement de marches gironnées. La cage d'escalier n'est pas forcément circulaire. Les volées sont formées de marches portant noyau. L'escalier en vis a habituellement un noyau.
escalier rampe sur rampe	Escalier tournant à retours, formé de volées droites parallèles et de sens contraire, sans jour central. L'escalier rampe-sur-rampe a généralement deux noyaux ou un mur noyau.
étrésillon	Pièce secondaire assemblée entre deux autres pièces et ayant pour fonction d'en maintenir l'écartement (sauf le cas où ces deux pièces convergentes se rejoignent, car il s'agit alors d'un lien, et celui où ces deux pièces sont horizontales et au même aplomb, car il s'agit alors d'un poteau, ou d'une décharge.)
faîtage	<p>Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture inclinés suivant des pentes opposées : le faîtage constitue la ligne de partage des eaux pluviales.</p> 
fenêtre	Baie ou groupement de baies dans un plan vertical, muni d'une fermeture vitrée et donnant jour à l'intérieur d'un bâtiment. Une baie sans fermeture vitrée n'est pas une fenêtre.
ferme	Ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle supportant les versants formés de deux arbalétriers*, d'un poinçon, et d'un entrain*. Certains toits n'ont pas de fermes, les pannes portant directement sur les pignons des murs pignons et des murs-de-refend.
fournil	Local dans lequel se trouve le four à pain.

frise	Bande horizontale ayant vocation pour recevoir un décor. Par extension, suite d'ornement en bande horizontale.
Forget (queue-de-vache)	Chevron débordant d'une toiture, en saillie sur le nu d'une façade ; par extension, désigne de toiture correspondante faisant égout.
fronton	Couronnement pyramidé à tympan et cadre mouluré.
galerie	Espace habitable, plus long que large, délimité dans un étage par les divisions des murs, des cloisons, des alignements de supports verticaux, et ayant une fonction de passage. La galerie haute est une galerie à l'étage. Ne pas confondre la galerie avec la coursière ou le couloir qui sont des passages étroits, ni avec les vaisseaux qui s'élève sur la hauteur de plusieurs étages.
grenier	Local où l'on abrite le grain. Dans l'architecture moderne, le silo est un bâtiment ou un corps de bâtiment formant grenier. Au sens stricte, ne pas appeler grenier une pièce dans le comble, qui n'est pas destinée à recevoir du grain.
guette	Pièce oblique d'un versant de toit, portant sur le bas des chevrons et adoucissant la pente du versant dans sa partie basse.
harpé	Superposition d'éléments dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues. 
hourder (maçonnerie)	Maçonner, lier les matériaux au moyen de plâtre, ou de mortier.
imposte (menuiserie)	Partie dormante ou ouvrante au-dessus des vantaux d'une porte ou d'une fenêtre. La pièce qui les sépare s'appelle traverse d'imposte.
jambage	Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie ; il reçoit la retombée de l'arc ou l'extrémité de la plate-bande ou du linteau. 

<p>jour (jour de souffrance)</p>	<p>Ouverture pratiquée dans un mur séparatif sous certaines conditions restrictives fixées par le code civil.</p>
<p>judas</p>	<p>Petite ouverture pratiquée dans un plancher, un vantail de porte, un mur, pour épier sans être vu.</p>
<p>lambrequin</p>	<p>Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, que l'on disposait devant les chéneaux, marquises, enrouleurs de jalousies, etc... pour les masquer à la vue.</p> <div data-bbox="724 667 1082 976" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">lambrequin</p> </div>
<p>lien</p>	<p>Petite pièce droite ou courbe placée obliquement dans l'angle de deux autres pièces pour affermir cet angle par triangulation.</p>
<p>linteau</p>	<p>Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant un soffite (face inférieure plane et dégagée du linteau ou d'un plat de bande). Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appuis. Les linteaux peuvent être décorés par un parement ou un délardement de l'arête.</p> <div data-bbox="683 1487 1283 1944" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">LINTEAUX</p> <div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center; width: 45%;">  <p>linteau rustique en bois</p> </div> <div style="text-align: center; width: 45%;">  <p>linteau de pierre en bâtière</p> </div> <div style="text-align: center; width: 45%;">  <p>linteau métallique, sous un arc de décharge en briques</p> </div> <div style="text-align: center; width: 45%;">  <p>linteau de pan de bois</p> </div> </div> </div>

lucarne

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres. Les lucarnes monumentales ont un devant qui a plus de développement que la ou les fenêtres proprement dites. Fenêtres et devants, en maçonnerie ou en charpente, s'élèvent généralement à l'aplomb des murs-gouttereaux* et font ainsi partie intégrante de l'élévation. Les côtés de la lucarne se nomment jouée.



lucarne rampante ou en chien couché



lucarne retroussée, ou demoiselle ; c'est aussi le vrai chien-assis



lucarne à deux pans dite jacobine, en bâtière ou à cheval



lucarne à croupe, dite capucine ou "à la capucine"



lucarne à demi-croupe, dite normande



lucarne-pignon, ici à fronton triangulaire



lucarne pendante, dite meunière, ou gerbière



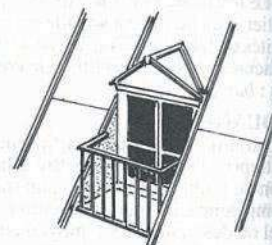
lucarne à guitare (V. sa charpente à ce mot)



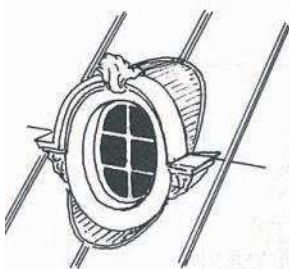
lucarne à jouées galbées (couverture ardoise ou chaume)



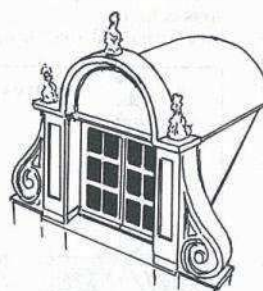
lucarne en trapèze ou rampante à jouées biaises (couverture en bardeaux d'asphalte)



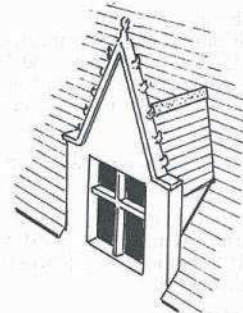
lucarne rentrante ou à jouées rentrantes



lucarne dite oeil-de-boeuf, à encadrement et habillage en zinc façonné



lucarne-fronton ici à ailerons et toit bombé



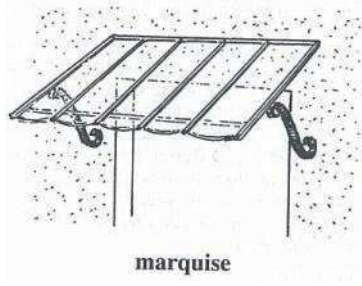

lucarne à gâble

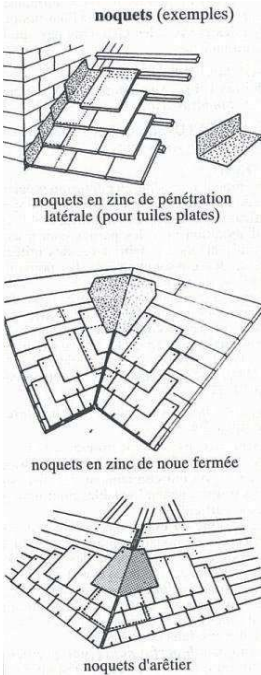
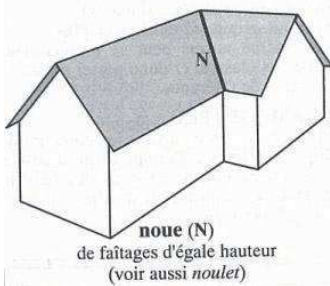

lucarne à la capucine


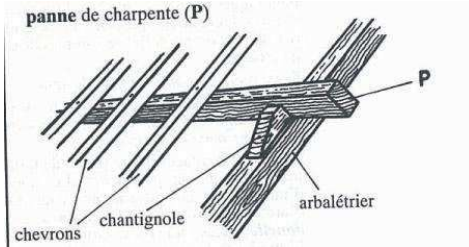
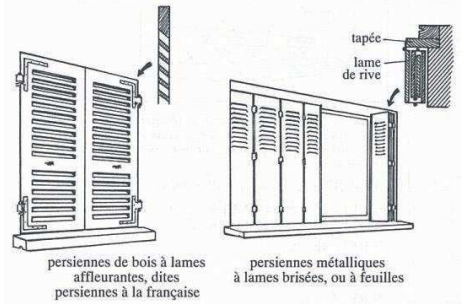
Lucarne dont le toit à deux versants est terminé par une croupe droite est la toiture dépassante.

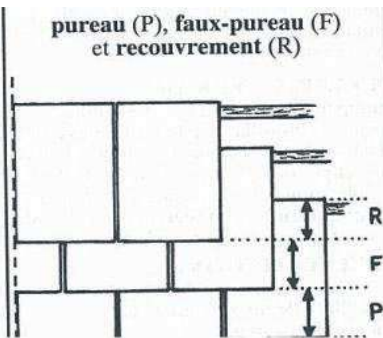
manteau (cheminée)

Construction formée de deux pignons*, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant corps.

marquise	<p>Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron, d'un quai de gare, etc... pour servir d'abris contre la pluie.</p>  <p style="text-align: center;">marquise</p>
meneau	<p>Elément vertical d'un remplage (ensemble des parties fixes, dans le même matériau que l'embrasure, rapportés dans celle-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture) de fenêtre.</p> 
modénature	<p>Effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration.</p>
modillon	<p>Petit support de forme quelconque placé sur une corniche.</p>
moellon	<p>Pierre de petite dimension, non taillée ou partiellement taillée.</p>
mur de soutènement	<p>Mur servant à contenir la poussée des terres à un changement de niveau du sol. Il est donc enterré sur une de ses faces.</p>
mur d'échiffre	<p>Mur sur lequel repose l'escalier</p>
mur-de-refend	<p>Mur porteur, montant de fond et formant une division intérieure.</p>
mur-gouttereau	<p>Mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit, long pan ou croupe. Sauf précision contraire, ce mot désigne plus particulièrement le mur de long-pan par opposition au mur de croupe.</p>
mur-pignon	<p>Mur extérieur à pignon. Le pignon est la partie supérieure d'un mur pignon. Comme les fermes, le pignon porte habituellement les versants. Le pignon est généralement triangulaire (différent d'un fronton).</p>
niche	<p>Renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif, et son encadrement.</p>

<p>noquet</p>	<p>Désigne en couverture, chacune des pièces coudées dont on garnit les noues, les arêtières et les cueillies des pénétrations en pente contre des murs, jouées des lucarnes ou émergences des toitures.</p>  <p>noquets (exemples)</p> <p>noquets en zinc de pénétration latérale (pour tuiles plates)</p> <p>noquets en zinc de noue fermée</p> <p>noquets d'arêtier</p>
<p>noue</p>	<p>Ligne d'angle rentrant formée par l'intersection inclinée de deux pans de toiture.</p>  <p>noue (N) de faitages d'égale hauteur (voir aussi <i>noulet</i>)</p>
<p>noyau d'escalier</p>	<p>Support généralement monocylindrique montant de fond et portant l'escalier tournant du côté opposé au mur de cage. L'escalier en vis à un noyau central.</p>
<p>oculus</p>	<p>Jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couverture.</p> 

oeil de boeuf	Lucarne dont la fenêtre est circulaire ou ovale.
ordonnance	Partie d'élévation caractérisée par une composition rythmée.
outeau	<p>Petite lucarne ou large chatière de ventilation des combles. L'outeau concerne surtout les couvertures en ardoises et nécessite un ouvrage de charpente (contrairement aux chatières).</p> 
palier	Plate-forme à hauteur d'étage.
panne	<p>Pièce horizontale d'une charpente de comble, en bois ou métal, autrement nommée filière. La panne repose sur les arbalétriers des fermes et sert de support aux chevrons, ou aux panneaux rigides de couverture.</p> 
parapet	Simple mur, souvent crénelé ou massif comprenant un talus intérieur, qui défile c'est à dire qui cache aux vues et aux coups de l'ennemi les emplacements de tir à ciel ouvert au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart sur un chemin couvert.
parement	Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique, que l'on "pare" car exposé à la vue.
patiné	Qui présente un aspect vieilli.
passage couvert	Espace ouvert aux véhicules et traversant l'épaisseur d'un corps de bâtiment, généralement entre deux portes cochères ou charretières.
persienne	<p>Panneau, pivotant sur un de ses bords verticaux, formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.</p> 

piédroit	Montant portant le couverture de la baie. Le piédroit peut être isolé (colonne, pilier...).
pilastre	Support carré terminé par une base et par un chapiteau. Un pilastre est incrusté dans un mur tandis que le pilier est un élément isolé. Tous deux sont des éléments porteurs
placage	Ouvrage de parement composé d'éléments en feuilles semi-rigides ou en plaques et plaquettes rigides, rapportées sur un support généralement plan ; en ce sens, même les revêtements céramiques muraux ou les parquets collés peuvent être désignés comme des placages.
plaque en métal festonnée	Est une plaque aux formes arrondies ou autres, disposée sur la partie haute du portail ou de la clôture, obstruant plus ou moins la structure.
porche	Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant habituellement avant-corps bas. Le porche est généralement hors-oeuvre.
portail	Composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures.
porte	Baie de communication, fermée par des vantaux. La porte se distingue des autres de baies formant communication, comme certaines arcades, par sa fonction précise dans la distribution. La porte cochère est une porte donnant passage aux voitures.
poteau	Pièce maîtresse verticale. Poteau cormier: poteau formant l'angle de deux murs de façade.
potelet	Pièce verticale secondaire
prépatiné	Qualifie un matériau fourni après un traitement de surface qui lui donne un aspect ancien. Ceci concerne souvent les éléments en zinc.
pressoir	Moulin servant à extraire par pression les liquides que contiennent certains grains ou fruits. Ex: pressoir à huile, à cidre, à vin...
pureau	Partie d'un matériau de couverture (ardoise, tuile) qui reste visible, non recouverte par les éléments du rang supérieur. 
repos	Plate-forme ou large marche qui rompt la pente de l'escalier et sépare les volées entre deux paliers.
rez-de-chaussée	Définit le niveau d'une construction situé sur le même plan (ou légèrement surélevé/enterré) que le sol.

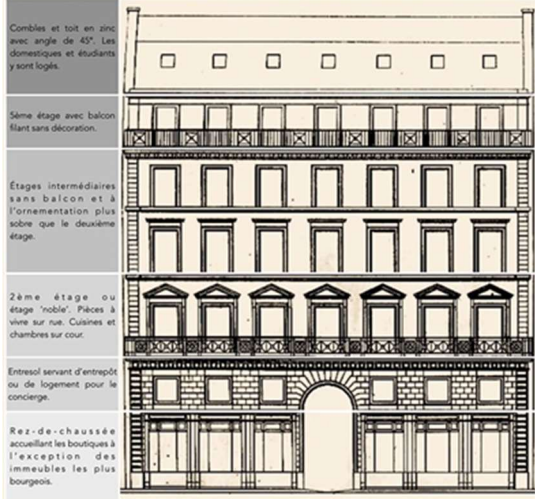
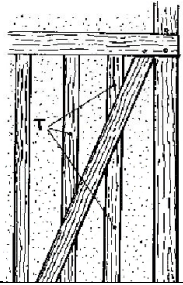

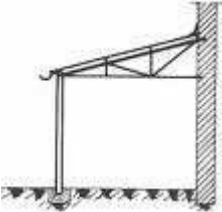
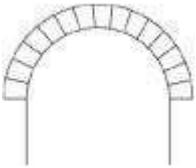
<p>rez-de-chaussée entresol</p>	<p>Définit comme le niveau qui se situe entre le rez-de-chaussée et le premier étage d'un bâtiment.</p> 
<p>rive</p>	<p>Extrémité latérale d'un pan de toiture, autre que le faite ou les égouts. Une rive est dite droite si elle est parallèle à la ligne de plus grande pente, biaise dans le cas contraire ; la rive de tête d'un pan de toiture est son bord supérieur, lorsque celui-ci n'est pas un faîtage.</p>
<p>rubané</p>	<p>Qualifie certains bois et certains marbres qui présentent des moirures (effet optique produit par les nuances ou reflets irréguliers et changeants d'une surface) en bandes plus ou moins parallèles, pouvant rappeler l'aspect des rubans.</p>
<p>sablière</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci. Les sablières de toit, perpendiculaires aux fermes, portent celles-ci de chaque côté; sur le même côté d'un toit. Les sablières de plancher portent les solives dont les bouts sont assemblés dans la sablière ou posés sur celle-ci. ne pas confondre les sablières de plancher et les poutres qui ne sont comprises dans l'épaisseur d'un mur.</p>
<p>solive</p>	<p>Pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, carrelage...</p>
<p>soubassement</p>	<p>Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente et de surélever les parties supérieures.</p>
<p>souche de cheminée</p>	<p>Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au-dessus du toit.</p>
<p>soupirail</p>	<p>Fenêtre donnant jour à un sous-sol.</p>
<p>store</p>	<p>Rideau en tissu, en lamelles de bois, de métal... , s'enroulant à sa partie supérieure, servant à doubler un châssis vitré.</p>
<p>stuc</p>	<p>A base de chaux, le stuc, appliqué en panneaux décoratifs sous forme de motifs en relief, peut être utilisé comme moulures, imitation pierres, briques.</p>
<p>tabatière</p>	<p>Baie rectangulaire percée dans le plan versant pour donner du jour à un comble, et fermé par un abattant vitré. La tabatière n'est pas une fenêtre.</p>

tableau	Retour des jambages latéraux d'une ouverture, d'une baie : surface verticale de maçonnerie comprise entre le bâti dormant de la menuiserie (croisée, porte...) et le nu du parement de la façade.
terrasse	Terre-plein d'une levée de terre mettant de niveau un terrain en pente, généralement maintenue par un mur de soutènement et bordé par un avant corps.
terrasse surélevée	Terrasse présentant une hauteur d'usage de minimum de 60 cm par rapport au sol.
toit brisé	Toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante.

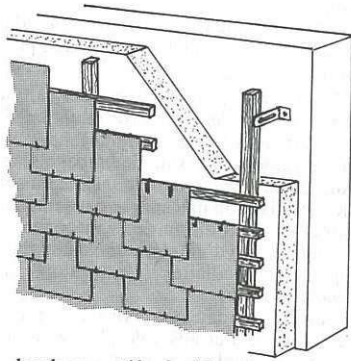
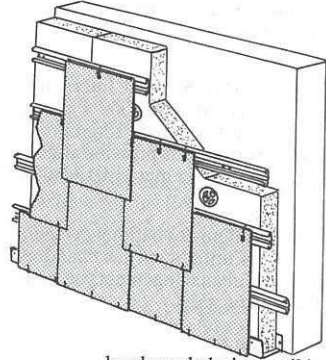
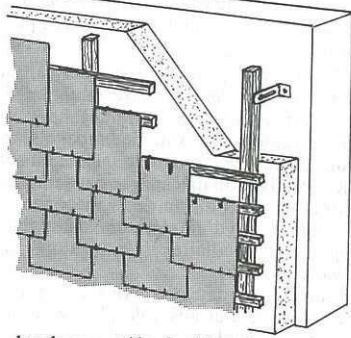
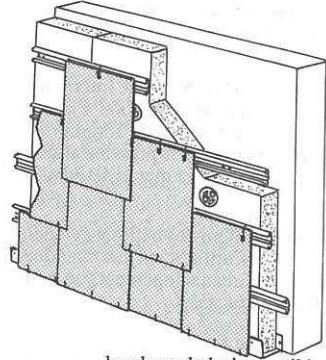

tournisse	<p>Potelet assemblé par un bout dans une guette: La guette partage les poteaux de remplissage en deux tournisses qui ne sont pas exactement au même aplomb.</p> 
travée	Au sens propre, ouverture délimitée par deux supports verticaux. Au sens large, superposition d'ouvertures réelles ou feintes, placées sur le même axe vertical, ou partie verticale d'élévation délimitée par les supports verticaux des ouvertures du premier niveau et par leurs prolongements sur les parties hautes de cette élévation.
trumeau	Pan de mur situé entre deux baies de même niveau.
vantail	Panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux. Ne pas donner le nom de porte ou de fenêtre à des vantaux. Porte à deux vantaux.
vitrine	Grande baie d'une boutique. Par extension l'espace prévu derrière cette baie pour l'exposition des marchandises.
volée	Partie d'escalier, formé de marches, délimitée par les repos ou par les paliers. Un escalier à deux volées est un escalier qui comporte deux volées entre chaque palier. Volée double : volée formée de deux montées semblables et symétriques, construites entre les mêmes plans.
voûte d'arêtes	Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faite commun.
voûte en berceau	Voûte en forme de tunnel engendrée par une succession d'arcs de même tracé

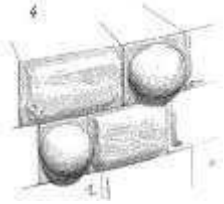
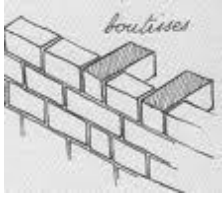
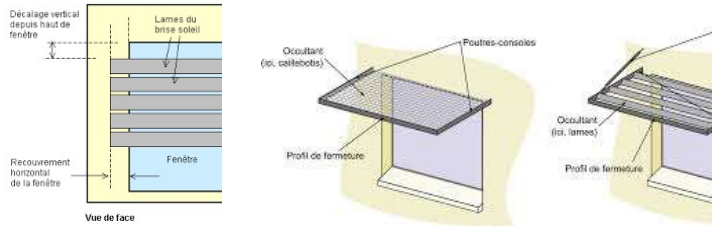
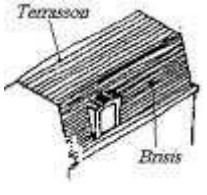
vue	Fenêtre d'un édifice permettant de voir chez le voisin. Les vues sont réglementées par le code civil. Ne pas confondre les vues avec les jours (définitions plus haut), qui ne donnent que de la lumière et ne permettent pas de voir chez le voisin. Il existe plusieurs types de vues: vue de souffrance, vue légale, vue droite, vue oblique.
------------	--



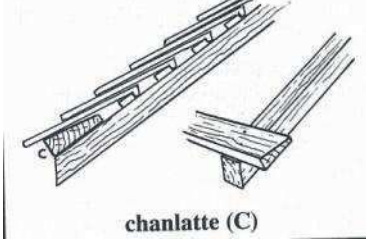
Lexique des termes définitions

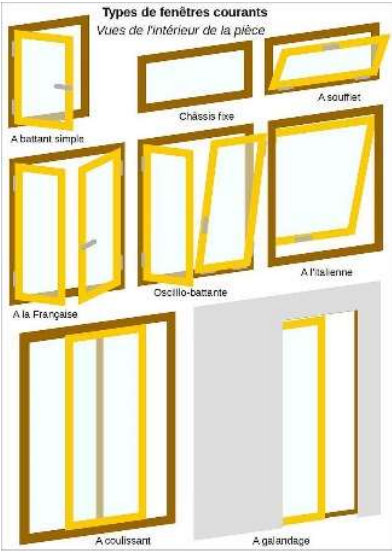
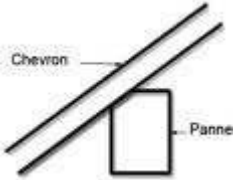
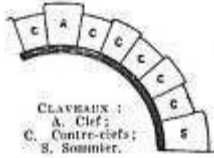

<p>abergement</p>	<p>Ouvrage de raccordement d'étanchéité, à la périphérie d'une souche de cheminée, au droit de sa jonction avec la couverture.</p> 
<p>agrégat</p>	<p>Assemblage stable de particules du sol naturel. Roche sédimentaire qui résulte d'un assemblage compact de particules de natures différentes (par ex. le granit est un agrégat de feldspath, de mica et de quartz). Par déformation (et assimilation à l'anglais aggregate), le mot a souvent désigné tout fragment destiné à être mélangé à un mortier pour constituer les granulats d'un béton ou d'un mortier, tels que graviers, gravillons et galets.</p>
<p>appentis</p>	<p>Toit à un seul égout adossé à un mur par le côté supérieur, et de l'autre soutenu par des poteaux ou de la maçonnerie ou portant dans le vide par un dispositif de charpente approprié. Par extension : petit bâtiment adossé à un autre est couvert en appentis ; sorte de préau.</p> 
<p>appui</p>	<p>Surface horizontale inférieure d'une baie ne descendant pas jusqu'au sol.</p>
<p>arc plein-cintre</p>	<p>Arc en segment égal ou sensiblement égal au demi-cercle.</p> 
<p>arcade</p>	<p>Baie libre couverte d'un arc dont les piédroits prennent naissance sur un sol. L'ouverture elle-même peut ne pas descendre jusqu'au sol. Une arcade n'est pas une porte couverte d'un arc (les portes se distinguent par leur fonction de passage obligé). Les arcades souvent en répétition, n'ont pas de fermeture en menuiserie et pas de fonction précise.</p>

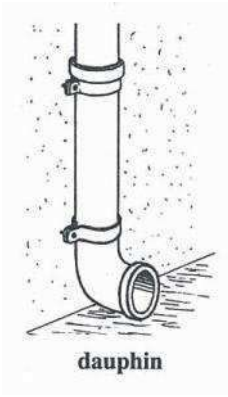
<p>arêtier</p>	<p>Ligne rampante formée par l'intersection saillante de deux versants d'une toiture. Pièce de charpente qui forme l'ossature de l'arête. Ouvrage qui compose l'étanchéité de la rencontre de deux versants.</p> <p>Dans les couvertures en ardoise, on distingue les arêtières fermés, les arêtières ouverts à rang de doublage, et les arêtières à bande de recouvrement en forme de cornière, en plomb ou en zinc, fixée par des pattes au-dessus des arêtières.</p> <div data-bbox="507 443 1385 1025" style="text-align: center;"> <p>ARÊTIÈRES (exemples)</p> <p>à filet de mortier</p> <p>à éléments corniers en terre cuite</p> <p>en tuiles plates</p> <p>arêtier fermé</p> <p>en ardoises</p> <p>arêtier avec rang de doublage</p> <p>(doc. ARDOISIÈRES D'ANGERS)</p> </div>
<p>assisé</p>	<p>Disposé en rangées régulières qui composent des assises.</p>
<p>avant-corps</p>	<p>Partie d'un édifice formant saillie sur la façade.</p>
<p>badigeon</p>	<p>Dilution de chaux éteinte (lait de chaux ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras (suif, térébenthine...).</p> <p>Le badigeon sert encore de finition extérieure des maçonneries dans certaines régions littorales. Son coût est faible mais son farinage et sa desquamation rendent nécessaire une réfection périodique.</p> <p>Par déformation, application grossière faite à la brosse.</p>
<p>bahut/ murs bahuts</p>	<p>Mur bas terminé par un chaperon, généralement surmonté d'une clôture ajourée, grille, grillage ...</p>
<p>baie</p>	<p>Ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite, et son encadrement.</p>
<p>balustrade</p>	<p>Clôture ou garde-corps formé par une file de balustres posés sur un massif continu.</p>
<p>balustre</p>	<p>Petit support vertical en répétition dans une balustrade. Le corps de balustre en poire présente une panse et un col.</p>
<p>bandeau (maçonnerie)</p>	<p>Saillie horizontale sur une façade, destinée à éloigner les eaux de pluies du parement d'un mur. Il correspond généralement au niveau d'un plancher.</p> <p>Bandeau d'attique : bandeau nu ou orné régnant au-dessus de la corniche sur la longueur de la frise.</p>

banne	Store de toile disposé en auvent au-dessus des larges baies, des façades de magasins en terrasses de café.
bardage	<p>Revêtement d'un mur extérieur fait de bardeaux ou de tout autre matériau de couverture.</p> <p>Plus largement, le terme de bardage s'applique à tout revêtement de façade mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie, avec une lame d'air et/ou un isolant thermique intermédiaire (c'est alors un bardage isolant).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage d'ardoise sur ossature bois</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage isolant en plaques (ardoise, fibre-ciment...) sur rails métallique</p>  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage en tôle <i>double-peau</i>, avec isolant intégré, sur ossature de poteaux métalliques</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage de bois ventilé sur ossature bois</p>  </div> </div>
bardage métallique	Le bardage métallique consiste à revêtir l'extérieur d'un bâtiment avec des panneaux composés de matériaux métalliques tels que l'acier ou l'aluminium.
bardeau	<p>Petit élément de revêtement en bois permettant de protéger des intempéries les toitures et les façades. Cette planchette en forme de tuile est utilisée comme matériau de couverture et de bardage.</p> <div style="text-align: center;">  </div>
barreaudage	Ensemble de barreaux réunis par des traverses horizontales.
besace	Rencontre de deux pans de maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise à l'autre.

bossage	<p>Saillie d'un élément sur le nu de la maçonnerie.</p> 
boutique	<p>Local au rez-de-chaussée, ouvert sur la voie publique, destinée à une activité commerciale</p>
boutisse (maçonnerie)	<p>Élément dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur de la construction et présentant un de ses bouts en parement.</p> 
brise-soleil	<p>Dispositif fixé contre la façade d'un bâtiment vitré de façon à la protéger du soleil.</p> 
brisis	<p>Partie inférieure d'un versant de comble brisé à la Mansart, sous la ligne de bris. Par extension, étage mansardé compris entre l'entablement d'un comble et la ligne de bris.</p> 
cabinet	<p>Petite pièce de travail conçue pour que l'on puisse s'isoler</p>
cage d'escalier	<p>Espace à l'intérieur duquel se développe l'escalier.</p>
cave	<p>Pièce en sous-sol servant de magasins. Ne pas appeler cave un cellier ou une pièce quelconque qui n'est pas en sous-sol. La descente de cave est un accès de cave formé par un escalier débouchant à l'extérieur devant les élévations du bâtiment.</p>

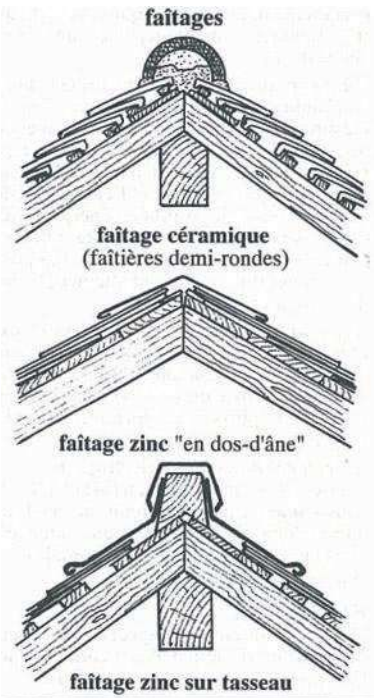
<p>cavet</p>	<p>Moulure creuse dont le profil est formé d'un seul segment, tend vers l'horizontale à une de ses extrémités et vers la verticale de l'autre. Ce profil est de ce fait, égal ou voisin du quart de cercle et raccorde deux plans en équerre.</p> 
<p>chaîne</p>	<p>Membre horizontal ou vertical formé de plusieurs assises ou d'une superposition d'éléments, construit avec un matériau différent ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie sur laquelle il apparaît la chaîne d'angle forme la rencontre des deux murs d'angle ces chaînes d'angle sont souvent harpés*, en besace*.</p>
<p>chambranle</p>	<p>Cadre mouluré de la baie, en bois ou en pierre, se développant sur le nu du pan dans lequel la baie est percée. Le chambranle à crossettes: chambranle dont la mouluration forme aux angles une crossette (= ressaut décoratif).</p> 
<p>chambre</p>	<p>Pièce d'habitation, sans fonction précise jusqu'au XIXème siècle. Elle contient habituellement un lit de parade ou de repos, qui peut être logé dans une niche spéciale: l'alcôve. Outre la chambre à alcôve, on trouve aussi dans les actes notariés, la chambre à feu.</p>
<p>chanlatte</p>	<p>Latte de bois refendue en biseau, de section trapézoïdale ; fixée sur les pieds des chevrons d'une charpente, la chanlatte reçoit le premier rang de tuiles ou d'ardoises, rang inférieur dit de battement qui constitue l'égout de la toiture</p>  <p>chanlatte (C)</p>


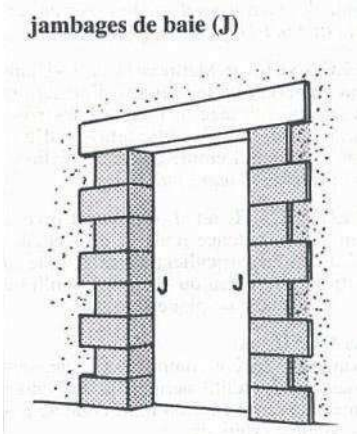
<p>châssis</p>	<p>Cadre fixe ou ouvrant destiné à recevoir du grillage, des planches, des vitres ou portes.</p> 
<p>chevron</p>	<p>Pièce oblique d'un versant de toit, incliné dans le même sens que l'arbalétrier, posée sur les pannes et portant la couverture.</p> 
<p>clef</p>	<p>Claveau (élément de l'appareil d'un arc, ou d'une voûte) formant le milieu d'un arc, voûte.</p>  <p>CLAVEAUX : A. Clef; C. Contre-clefs; S. Sommier.</p>
<p>clôture</p>	<p>Ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage (différent de l'enceinte qui a une fonction militaire)</p>
<p>communs</p>	<p>Partie d'une demeure servant directement le bâtiment d'habitation. Ne pas confondre ce terme avec les dépendances. L'écurie d'un hôtel particulier fait partie des communs ; l'écurie d'une ferme fait partie des dépendances.</p>
<p>console</p>	<p>Organe en surplomb portant une charge et s'inscrivant dans un triangle rectangle dont l'hypoténuse donne approximativement le tracé de la face, habituellement galbée en talon (corps de moulure à profil en "S"). Les côtés de la console sont sensiblement parallèles. Sa hauteur est nettement plus grande que sa largeur. Le développement en hauteur distingue la console du corbeau. Celle-ci est souvent formée de plusieurs assises.</p> 


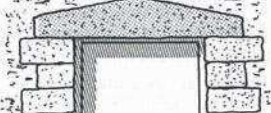

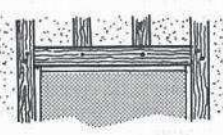
contrefort	Pilier renfort en maçonnerie élevé au droit d'une charge ou d'une poussée. Le contrefort est un élément important de la construction au Moyen Age, spécialement dans les édifices voûtés, pour contrebuter la poussée des voûtes qui lui est transmise par l'arc-boutant.
corbeau	Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.
cordons	Moulure ou corps horizontal, sans fonction particulière, régnant dans une partie quelconque d'une composition.
corniche	Couronnement allongé d'un entablement*, d'un piédestal, d'une élévation... formée de moulures en surplomb les uns des autres. La corniche est habituellement horizontale.
courette	Puits d'éclairage et de déventilation au milieu d'une construction. La courette n'a aucune fonction de distribution. Ce terme ne désigne pas une quelconque petite cour.
coursière	Passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.
crépi	Couche grossière de mortier ou de plâtre, que l'on applique sur la maçonnerie (de briques, de moellons hourdis de pans de bois...) pour préparer les surfaces à recevoir la couche d'enduit définitif. Le crépi donne une apparence grenue et peut rester aussi apparent: crépi moucheté.
croisée (menuiserie)	Châssis de vitres qui ferme une baie extérieure. Les croisées sont à 2 ou plusieurs vantaux.
dauphin	Élément tubulaire, le plus souvent en fonte, qui constitue la partie inférieure d'une descente d'eaux pluviales. 
décharge	Pièce secondaire oblique assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb. Elle a pour fonction de décharger la pièce supérieure sur la pièce inférieure (comme le potelet ou le poteau, mais ceux-ci sont verticaux). Les décharges sont en croix de Saint-André quand elles sont assemblées entre elles deux par deux en croix.

dépendances	Partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale. La serre ou l'orangerie, par exemple, sont des dépendances. Toutes des constructions à fonction économique peuvent être en dépendance d'une demeure. Ne pas confondre avec les communs.
devanture	Revêtement de la façade d'une boutique.
dormant	Ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture.
doucine	<p>Corps de moulures à profil en "S" dont les extrémités tendent théoriquement vers l'horizontale. La doucine droite est concave en haut et convexe en bas.</p> <p>La doucine renversée est convexe en haut, concave en bas.</p> <div data-bbox="810 741 1034 1115" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doucine (D) (architecture)</p> </div>
doublis	En couverture d'ardoise, désigne le doublement du premier rang d'ardoises formant l'égout <div data-bbox="788 1227 1018 1496" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doublis (D)</p> </div>
eau forte	Patine à la chaux
écharpe	Pièce secondaire oblique assemblée sur deux ou plusieurs pièces parallèles pour les réunir. <div data-bbox="608 1720 1177 2065" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">écharpes</p> <p style="display: flex; justify-content: space-around;"> de persienne de pan de bois d'huissierie </p> </div>

<p>enduit (maçonnerie)</p>	<p>Couche de mortier à base de liant (chaux, ciment, plâtre...) appliqué soit à la truelle, soit mécaniquement dans un but de protection ou de décoration. L'enduit moucheté dit "tyrolien": enduit granuleux obtenu par jetis au balai ou mécaniquement.</p>
<p>engoulant</p>	<p>les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulant</p>
<p>entablement</p>	<p>Couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture comprenant une corniche* qui couronne elle-même une frise, une architrave*, éventuellement l'une et l'autre. A ces éléments s'ajoute quelquefois un bandeau d'attique*</p> <div data-bbox="837 593 1005 840" style="text-align: center;"> <p>Exemple d'entablement</p> <p>L'entablement est la partie reposant sur les colonnes. Il comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Le chapiteau 2 - La frise 3 - La corniche 4 - L'architrave </div>
<p>entrait (charpente)</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers*, des chevrons-arbalétriers ou des jambes-de-force. Les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulants. L'entrait retroussé est une entrait dont l'emplacement a été placé plus haut que le pied des arbalétriers pour dégager le comble (= l'entrait au lieu d'être placé à la base du triangle est remonté).</p> <p>De même que l'entrait qu'il remplace, il a pour fonction d'empêcher l'écartement des arbalétriers. L'entrait retroussé n'est pas à confondre avec le faux-entrait qui est un petit entrait travaillant à la compression.</p> <div data-bbox="790 1265 1157 2049" style="text-align: center;"> <p>entrails</p> </div>

escalier droit	Escalier formé d'une ou de plusieurs volées simples ou doubles se développant sur un même axe et dans le même sens.
escalier en vis	Escalier tournant formé uniquement de marches gironnées. La cage d'escalier n'est pas forcément circulaire. Les volées sont formées de marches portant noyau. L'escalier en vis a habituellement un noyau.
escalier rampe sur rampe	Escalier tournant à retours, formé de volées droites parallèles et de sens contraire, sans jour central. L'escalier rampe-sur-rampe a généralement deux noyaux ou un mur noyau.
étrésillon	Pièce secondaire assemblée entre deux autres pièces et ayant pour fonction d'en maintenir l'écartement (sauf le cas où ces deux pièces convergentes se rejoignent, car il s'agit alors d'un lien, et celui où ces deux pièces sont horizontales et au même aplomb, car il s'agit alors d'un poteau, ou d'une décharge.)
faîtage	<p>Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture inclinés suivant des pentes opposées : le faîtage constitue la ligne de partage des eaux pluviales.</p> 
fenêtre	Baie ou groupement de baies dans un plan vertical, muni d'une fermeture vitrée et donnant jour à l'intérieur d'un bâtiment. Une baie sans fermeture vitrée n'est pas une fenêtre.
ferme	Ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle supportant les versants formés de deux arbalétriers*, d'un poinçon, et d'un entrain*. Certains toits n'ont pas de fermes, les pannes portant directement sur les pignons des murs pignons et des murs-de-refend.
fournil	Local dans lequel se trouve le four à pain.

frise	Bande horizontale ayant vocation pour recevoir un décor. Par extension, suite d'ornement en bande horizontale.
Forget (queue-de-vache)	Chevron débordant d'une toiture, en saillie sur le nu d'une façade ; par extension, désigne de toiture correspondante faisant égout.
fronton	Couronnement pyramidé à tympan et cadre mouluré.
galerie	Espace habitable, plus long que large, délimité dans un étage par les divisions des murs, des cloisons, des alignements de supports verticaux, et ayant une fonction de passage. La galerie haute est une galerie à l'étage. Ne pas confondre la galerie avec la coursière ou le couloir qui sont des passages étroits, ni avec les vaisseaux qui s'élève sur la hauteur de plusieurs étages.
grenier	Local où l'on abrite le grain. Dans l'architecture moderne, le silo est un bâtiment ou un corps de bâtiment formant grenier. Au sens stricte, ne pas appeler grenier une pièce dans le comble, qui n'est pas destinée à recevoir du grain.
guette	Pièce oblique d'un versant de toit, portant sur le bas des chevrons et adoucissant la pente du versant dans sa partie basse.
harpé	Superposition d'éléments dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues. 
hourder (maçonnerie)	Maçonner, lier les matériaux au moyen de plâtre, ou de mortier.
imposte (menuiserie)	Partie dormante ou ouvrante au-dessus des vantaux d'une porte ou d'une fenêtre. La pièce qui les sépare s'appelle traverse d'imposte.
jambage	Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie ; il reçoit la retombée de l'arc ou l'extrémité de la plate-bande ou du linteau. 

jour (jour de souffrance)	Ouverture pratiquée dans un mur séparatif sous certaines conditions restrictives fixées par le code civil.
judas	Petite ouverture pratiquée dans un plancher, un vantail de porte, un mur, pour épier sans être vu.
lambrequin	<p>Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, que l'on disposait devant les chéneaux, marquises, enrouleurs de jalousies, etc... pour les masquer à la vue.</p> <div data-bbox="724 667 1082 976" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">lambrequin</p> </div>
lien	Petite pièce droite ou courbe placée obliquement dans l'angle de deux autres pièces pour affermir cet angle par triangulation.
linteau	<p>Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant un soffite (face inférieure plane et dégagée du linteau ou d'un plat de bande). Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appuis. Les linteaux peuvent être décorés par un parement ou un délardement de l'arête.</p> <div data-bbox="683 1487 1283 1944" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">LINTEAUX</p> <div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center; margin: 5px;">  linteau rustique en bois </div> <div style="text-align: center; margin: 5px;">  linteau de pierre en bâtière </div> <div style="text-align: center; margin: 5px;">  linteau métallique, sous un arc de décharge en briques </div> <div style="text-align: center; margin: 5px;">  linteau de pan de bois </div> </div> </div>

lucarne

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres. Les lucarnes monumentales ont un devant qui a plus de développement que la ou les fenêtres proprement dites. Fenêtres et devants, en maçonnerie ou en charpente, s'élèvent généralement à l'aplomb des murs-gouttereaux* et font ainsi partie intégrante de l'élévation. Les côtés de la lucarne se nomment jouée.



lucarne rampante ou en chien couché



lucarne retroussée, ou demoiselle ; c'est aussi le vrai chien-assis



lucarne à deux pans dite jacobine, en bâtière ou à cheval



lucarne à croupe, dite capucine ou "à la capucine"



lucarne à demi-croupe, dite normande



lucarne-pignon, ici à fronton triangulaire



lucarne pendante, dite meunière, ou gerbière



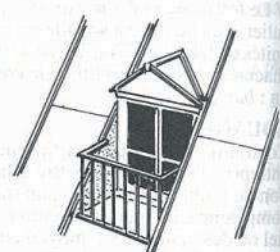
lucarne à guitare (V. sa charpente à ce mot)



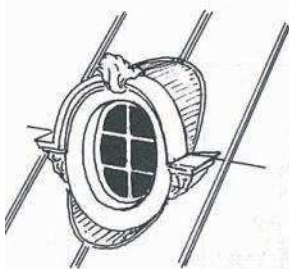
lucarne à jouées galbées (couverture ardoise ou chaume)



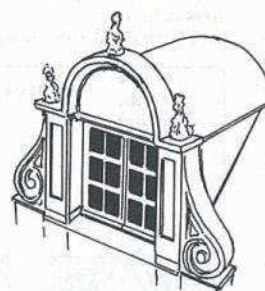
lucarne en trapèze ou rampante à jouées biaises (couverture en bardeaux d'asphalte)



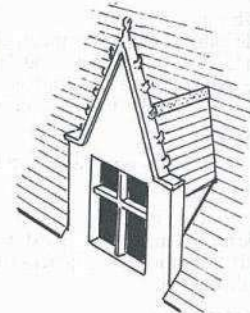
lucarne rentrante ou à jouées rentrantes



lucarne dite oeil-de-boeuf, à encadrement et habillage en zinc façonné



lucarne-fronton ici à ailerons et toit bombé



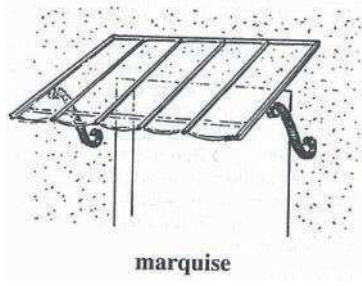

lucarne à gâble

lucarne à la capucine


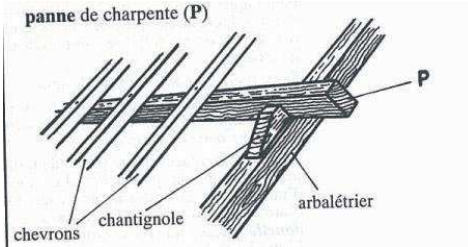
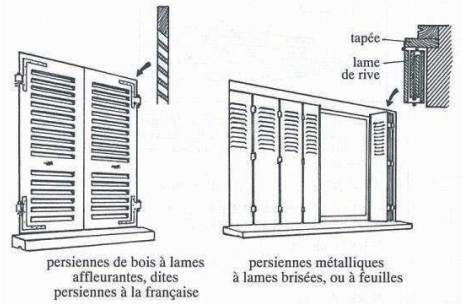
Lucarne dont le toit à deux versants est terminé par une croupe droite est la toiture dépassante.

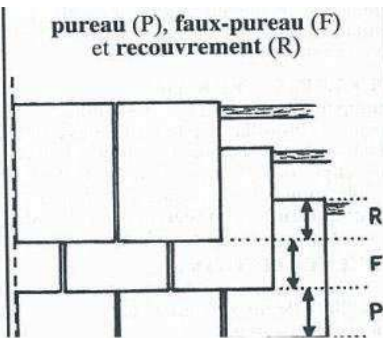
manteau (cheminée)

Construction formée de deux pignons*, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant corps.

marquise	<p>Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron, d'un quai de gare, etc... pour servir d'abris contre la pluie.</p>  <p style="text-align: center;">marquise</p>
meneau	<p>Elément vertical d'un remplage (ensemble des parties fixes, dans le même matériau que l'embrasure, rapportés dans celle-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture) de fenêtre.</p> 
modénature	<p>Effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration.</p>
modillon	<p>Petit support de forme quelconque placé sur une corniche.</p>
moellon	<p>Pierre de petite dimension, non taillée ou partiellement taillée.</p>
mur de soutènement	<p>Mur servant à contenir la poussée des terres à un changement de niveau du sol. Il est donc enterré sur une de ses faces.</p>
mur d'échiffre	<p>Mur sur lequel repose l'escalier</p>
mur-de-refend	<p>Mur porteur, montant de fond et formant une division intérieure.</p>
mur-gouttereau	<p>Mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit, long pan ou croupe. Sauf précision contraire, ce mot désigne plus particulièrement le mur de long-pan par opposition au mur de croupe.</p>
mur-pignon	<p>Mur extérieur à pignon. Le pignon est la partie supérieure d'un mur pignon. Comme les fermes, le pignon porte habituellement les versants. Le pignon est généralement triangulaire (différent d'un fronton).</p>
niche	<p>Renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif, et son encadrement.</p>

<p>noquet</p>	<p>Désigne en couverture, chacune des pièces coudées dont on garnit les noues, les arêtières et les cueillies des pénétrations en pente contre des murs, jouées des lucarnes ou émergences des toitures.</p> <div data-bbox="756 297 1018 969" data-label="Image"> </div>
<p>noue</p>	<p>Ligne d'angle rentrant formée par l'intersection inclinée de deux pans de toiture.</p> <div data-bbox="715 1111 1046 1413" data-label="Image"> </div>
<p>noyau d'escalier</p>	<p>Support généralement monocylindrique montant de fond et portant l'escalier tournant du côté opposé au mur de cage. L'escalier en vis à un noyau central.</p>
<p>oculus</p>	<p>Jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couverture.</p> <div data-bbox="798 1666 1090 2018" data-label="Image"> </div>

oeil de boeuf	Lucarne dont la fenêtre est circulaire ou ovale.
ordonnance	Partie d'élévation caractérisée par une composition rythmée.
outeau	<p>Petite lucarne ou large chatière de ventilation des combles. L'outeau concerne surtout les couvertures en ardoises et nécessite un ouvrage de charpente (contrairement aux chatières).</p> 
palier	Plate-forme à hauteur d'étage.
panne	<p>Pièce horizontale d'une charpente de comble, en bois ou métal, autrement nommée filière. La panne repose sur les arbalétriers des fermes et sert de support aux chevrons, ou aux panneaux rigides de couverture.</p> 
parapet	Simple mur, souvent crénelé ou massif comprenant un talus intérieur, qui défile c'est à dire qui cache aux vues et aux coups de l'ennemi les emplacements de tir à ciel ouvert au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart sur un chemin couvert.
parement	Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique, que l'on "pare" car exposé à la vue.
patiné	Qui présente un aspect vieilli.
passage couvert	Espace ouvert aux véhicules et traversant l'épaisseur d'un corps de bâtiment, généralement entre deux portes cochères ou charretières.
persienne	<p>Panneau, pivotant sur un de ses bords verticaux, formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.</p> 

piédroit	Montant portant le couverture de la baie. Le piédroit peut être isolé (colonne, pilier...).
pilastre	Support carré terminé par une base et par un chapiteau. Un pilastre est incrusté dans un mur tandis que le pilier est un élément isolé. Tous deux sont des éléments porteurs
placage	Ouvrage de parement composé d'éléments en feuilles semi-rigides ou en plaques et plaquettes rigides, rapportées sur un support généralement plan ; en ce sens, même les revêtements céramiques muraux ou les parquets collés peuvent être désignés comme des placages.
plaque en métal festonnée	Est une plaque aux formes arrondies ou autres, disposée sur la partie haute du portail ou de la clôture, obstruant plus ou moins la structure.
porche	Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant habituellement avant-corps bas. Le porche est généralement hors-oeuvre.
portail	Composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures.
porte	Baie de communication, fermée par des vantaux. La porte se distingue des autres de baies formant communication, comme certaines arcades, par sa fonction précise dans la distribution. La porte cochère est une porte donnant passage aux voitures.
poteau	Pièce maîtresse verticale. Poteau cormier: poteau formant l'angle de deux murs de façade.
potelet	Pièce verticale secondaire
prépatiné	Qualifie un matériau fourni après un traitement de surface qui lui donne un aspect ancien. Ceci concerne souvent les éléments en zinc.
pressoir	Moulin servant à extraire par pression les liquides que contiennent certains grains ou fruits. Ex: pressoir à huile, à cidre, à vin...
pureau	Partie d'un matériau de couverture (ardoise, tuile) qui reste visible, non recouverte par les éléments du rang supérieur. 
repos	Plate-forme ou large marche qui rompt la pente de l'escalier et sépare les volées entre deux paliers.
rez-de-chaussée	Définit le niveau d'une construction situé sur le même plan (ou légèrement surélevé/enterré) que le sol.

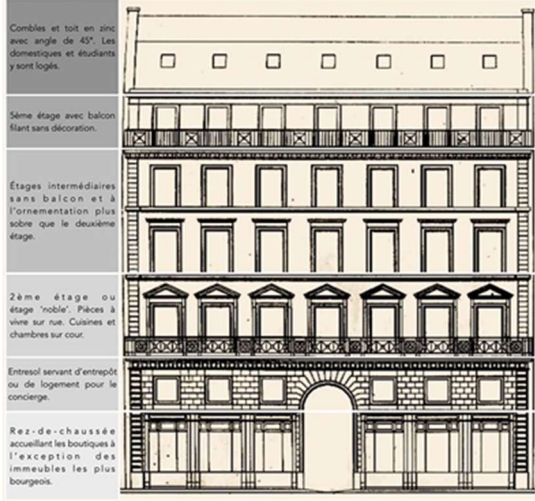
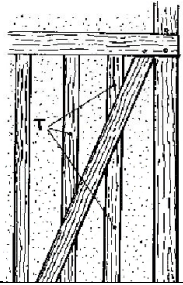

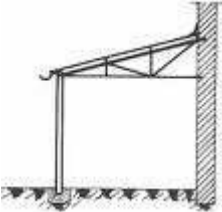
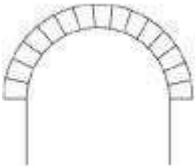
<p>rez-de-chaussée entresol</p>	<p>Définit comme le niveau qui se situe entre le rez-de-chaussée et le premier étage d'un bâtiment.</p> 
<p>rive</p>	<p>Extrémité latérale d'un pan de toiture, autre que le faîte ou les égouts. Une rive est dite droite si elle est parallèle à la ligne de plus grande pente, biaise dans le cas contraire ; la rive de tête d'un pan de toiture est son bord supérieur, lorsque celui-ci n'est pas un faîtage.</p>
<p>rubané</p>	<p>Qualifie certains bois et certains marbres qui présentent des moirures (effet optique produit par les nuances ou reflets irréguliers et changeants d'une surface) en bandes plus ou moins parallèles, pouvant rappeler l'aspect des rubans.</p>
<p>sablière</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci. Les sablières de toit, perpendiculaires aux fermes, portent celles-ci de chaque côté; sur le même côté d'un toit. Les sablières de plancher portent les solives dont les bouts sont assemblés dans la sablière ou posés sur celle-ci. ne pas confondre les sablières de plancher et les poutres qui ne sont comprises dans l'épaisseur d'un mur.</p>
<p>solive</p>	<p>Pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, carrelage...</p>
<p>soubassement</p>	<p>Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente et de surélever les parties supérieures.</p>
<p>souche de cheminée</p>	<p>Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au-dessus du toit.</p>
<p>soupirail</p>	<p>Fenêtre donnant jour à un sous-sol.</p>
<p>store</p>	<p>Rideau en tissu, en lamelles de bois, de métal... , s'enroulant à sa partie supérieure, servant à doubler un châssis vitré.</p>
<p>stuc</p>	<p>A base de chaux, le stuc, appliqué en panneaux décoratifs sous forme de motifs en relief, peut être utilisé comme moulures, imitation pierres, briques.</p>
<p>tabatière</p>	<p>Baie rectangulaire percée dans le plan versant pour donner du jour à un comble, et fermé par un abattant vitré. La tabatière n'est pas une fenêtre.</p>

tableau	Retour des jambages latéraux d'une ouverture, d'une baie : surface verticale de maçonnerie comprise entre le bâti dormant de la menuiserie (croisée, porte...) et le nu du parement de la façade.
terrasse	Terre-plein d'une levée de terre mettant de niveau un terrain en pente, généralement maintenue par un mur de soutènement et bordé par un avant corps.
terrasse surélevée	Terrasse présentant une hauteur d'usage de minimum de 60 cm par rapport au sol.
toit brisé	Toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante.

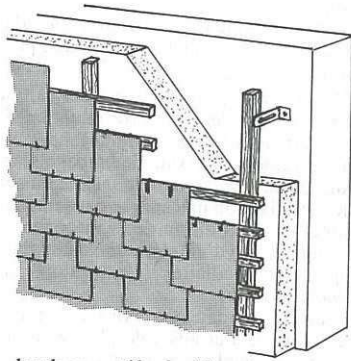
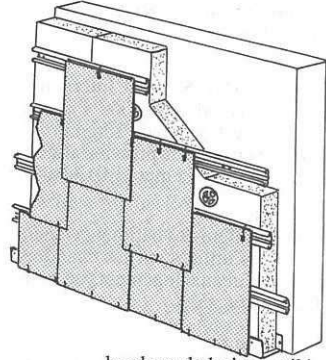
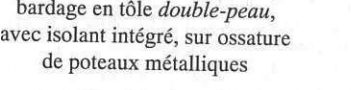
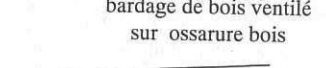

tournisse	<p>Potelet assemblé par un bout dans une guette: La guette partage les poteaux de remplissage en deux tournisses qui ne sont pas exactement au même aplomb.</p> 
travée	Au sens propre, ouverture délimitée par deux supports verticaux. Au sens large, superposition d'ouvertures réelles ou feintes, placées sur le même axe vertical, ou partie verticale d'élévation délimitée par les supports verticaux des ouvertures du premier niveau et par leurs prolongements sur les parties hautes de cette élévation.
trumeau	Pan de mur situé entre deux baies de même niveau.
vantail	Panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux. Ne pas donner le nom de porte ou de fenêtre à des vantaux. Porte à deux vantaux.
vitrine	Grande baie d'une boutique. Par extension l'espace prévu derrière cette baie pour l'exposition des marchandises.
volée	Partie d'escalier, formé de marches, délimitée par les repos ou par les paliers. Un escalier à deux volées est un escalier qui comporte deux volées entre chaque palier. Volée double : volée formée de deux montées semblables et symétriques, construites entre les mêmes plans.
voûte d'arêtes	Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faite commun.
voûte en berceau	Voûte en forme de tunnel engendrée par une succession d'arcs de même tracé

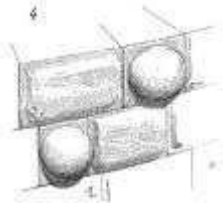
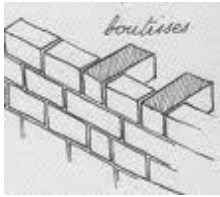
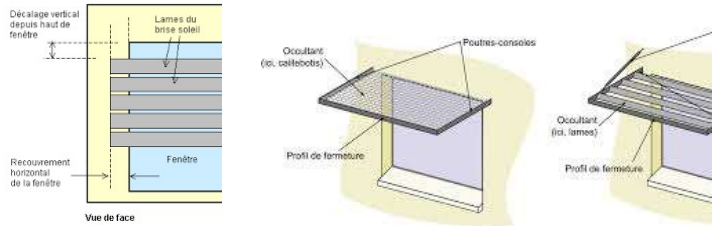
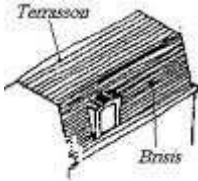
vue	Fenêtre d'un édifice permettant de voir chez le voisin. Les vues sont réglementées par le code civil. Ne pas confondre les vues avec les jours (définitions plus haut), qui ne donnent que de la lumière et ne permettent pas de voir chez le voisin. Il existe plusieurs types de vues: vue de souffrance, vue légale, vue droite, vue oblique.
------------	--



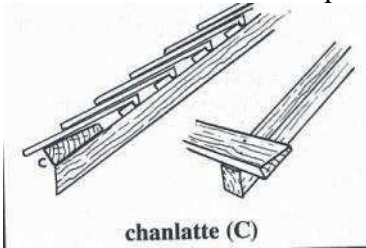
Lexique des termes définitions

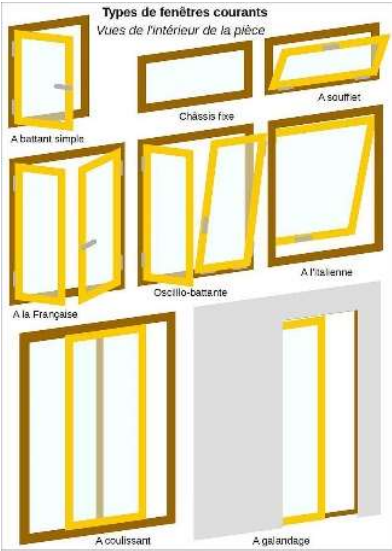
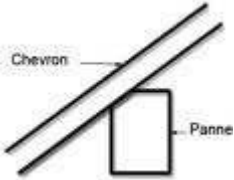
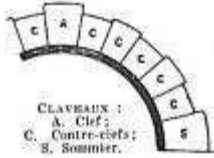

<p>abergement</p>	<p>Ouvrage de raccordement d'étanchéité, à la périphérie d'une souche de cheminée, au droit de sa jonction avec la couverture.</p> 
<p>agrégat</p>	<p>Assemblage stable de particules du sol naturel. Roche sédimentaire qui résulte d'un assemblage compact de particules de natures différentes (par ex. le granit est un agrégat de feldspath, de mica et de quartz). Par déformation (et assimilation à l'anglais aggregate), le mot a souvent désigné tout fragment destiné à être mélangé à un mortier pour constituer les granulats d'un béton ou d'un mortier, tels que graviers, gravillons et galets.</p>
<p>appentis</p>	<p>Toit à un seul égout adossé à un mur par le côté supérieur, et de l'autre soutenu par des poteaux ou de la maçonnerie ou portant dans le vide par un dispositif de charpente approprié. Par extension : petit bâtiment adossé à un autre est couvert en appentis ; sorte de préau.</p> 
<p>appui</p>	<p>Surface horizontale inférieure d'une baie ne descendant pas jusqu'au sol.</p>
<p>arc plein-cintre</p>	<p>Arc en segment égal ou sensiblement égal au demi-cercle.</p> 
<p>arcade</p>	<p>Baie libre couverte d'un arc dont les piédroits prennent naissance sur un sol. L'ouverture elle-même peut ne pas descendre jusqu'au sol. Une arcade n'est pas une porte couverte d'un arc (les portes se distinguent par leur fonction de passage obligé). Les arcades souvent en répétition, n'ont pas de fermeture en menuiserie et pas de fonction précise.</p>

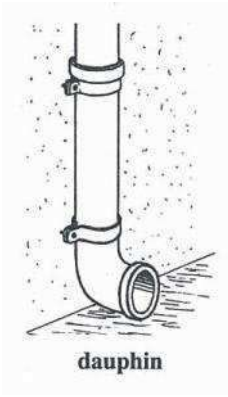
<p>arêtier</p>	<p>Ligne rampante formée par l'intersection saillante de deux versants d'une toiture. Pièce de charpente qui forme l'ossature de l'arête. Ouvrage qui compose l'étanchéité de la rencontre de deux versants.</p> <p>Dans les couvertures en ardoise, on distingue les arêtières fermés, les arêtières ouverts à rang de doublage, et les arêtières à bande de recouvrement en forme de cornière, en plomb ou en zinc, fixée par des pattes au-dessus des arêtières.</p> <div data-bbox="507 443 1385 1025" style="text-align: center;"> <p>ARÊTIÈRES (exemples)</p> <p>à filet de mortier</p> <p>à éléments corniers en terre cuite</p> <p>en tuiles plates</p> <p>arêtier fermé</p> <p>en ardoises</p> <p>arêtier avec rang de doublage</p> <p>(doc. ARDOISIÈRES D'ANGERS)</p> </div>
<p>assisé</p>	<p>Disposé en rangées régulières qui composent des assises.</p>
<p>avant-corps</p>	<p>Partie d'un édifice formant saillie sur la façade.</p>
<p>badigeon</p>	<p>Dilution de chaux éteinte (lait de chaux ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras (suif, térébenthine...).</p> <p>Le badigeon sert encore de finition extérieure des maçonneries dans certaines régions littorales. Son coût est faible mais son farinage et sa desquamation rendent nécessaire une réfection périodique.</p> <p>Par déformation, application grossière faite à la brosse.</p>
<p>bahut/ murs bahuts</p>	<p>Mur bas terminé par un chaperon, généralement surmonté d'une clôture ajourée, grille, grillage ...</p>
<p>baie</p>	<p>Ouverture de fonction quelconque, ménagée dans une partie construite, et son encadrement.</p>
<p>balustrade</p>	<p>Clôture ou garde-corps formé par une file de balustres posés sur un massif continu.</p>
<p>balustre</p>	<p>Petit support vertical en répétition dans une balustrade. Le corps de balustre en poire présente une panse et un col.</p>
<p>bandeau (maçonnerie)</p>	<p>Saillie horizontale sur une façade, destinée à éloigner les eaux de pluies du parement d'un mur. Il correspond généralement au niveau d'un plancher.</p> <p>Bandeau d'attique : bandeau nu ou orné régnant au-dessus de la corniche sur la longueur de la frise.</p>

banne	Store de toile disposé en auvent au-dessus des larges baies, des façades de magasins en terrasses de café.
bardage	<p>Revêtement d'un mur extérieur fait de bardeaux ou de tout autre matériau de couverture.</p> <p>Plus largement, le terme de bardage s'applique à tout revêtement de façade mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie, avec une lame d'air et/ou un isolant thermique intermédiaire (c'est alors un bardage isolant).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage d'ardoise sur ossature bois</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage isolant en plaques (ardoise, fibre-ciment...) sur rails métallique</p>  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;"> <p>bardage en tôle <i>double-peau</i>, avec isolant intégré, sur ossature de poteaux métalliques</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>bardage de bois ventilé sur ossature bois</p>  </div> </div>
bardage métallique	Le bardage métallique consiste à revêtir l'extérieur d'un bâtiment avec des panneaux composés de matériaux métalliques tels que l'acier ou l'aluminium.
bardeau	<p>Petit élément de revêtement en bois permettant de protéger des intempéries les toitures et les façades. Cette planchette en forme de tuile est utilisée comme matériau de couverture et de bardage.</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>
barreaudage	Ensemble de barreaux réunis par des traverses horizontales.
besace	Rencontre de deux pans de maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise à l'autre.

bossage	<p>Saillie d'un élément sur le nu de la maçonnerie.</p> 
boutique	<p>Local au rez-de-chaussée, ouvert sur la voie publique, destinée à une activité commerciale</p>
boutisse (maçonnerie)	<p>Élément dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur de la construction et présentant un de ses bouts en parement.</p> 
brise-soleil	<p>Dispositif fixé contre la façade d'un bâtiment vitré de façon à la protéger du soleil.</p> 
brisis	<p>Partie inférieure d'un versant de comble brisé à la Mansart, sous la ligne de bris. Par extension, étage mansardé compris entre l'entablement d'un comble et la ligne de bris.</p> 
cabinet	<p>Petite pièce de travail conçue pour que l'on puisse s'isoler</p>
cage d'escalier	<p>Espace à l'intérieur duquel se développe l'escalier.</p>
cave	<p>Pièce en sous-sol servant de magasins. Ne pas appeler cave un cellier ou une pièce quelconque qui n'est pas en sous-sol. La descente de cave est un accès de cave formé par un escalier débouchant à l'extérieur devant les élévations du bâtiment.</p>

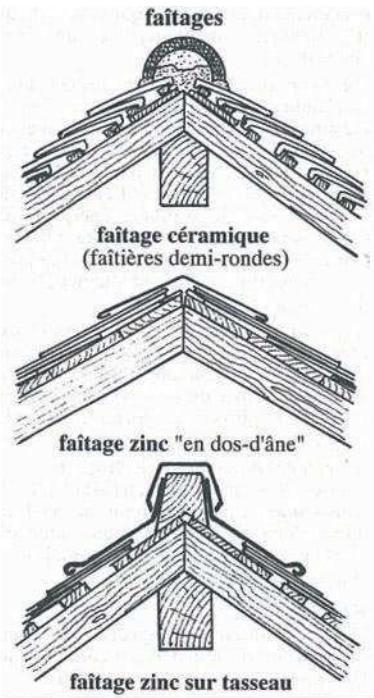
<p>cavet</p>	<p>Moulure creuse dont le profil est formé d'un seul segment, tend vers l'horizontale à une de ses extrémités et vers la verticale de l'autre. Ce profil est de ce fait, égal ou voisin du quart de cercle et raccorde deux plans en équerre.</p> 
<p>chaîne</p>	<p>Membre horizontal ou vertical formé de plusieurs assises ou d'une superposition d'éléments, construit avec un matériau différent ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie sur laquelle il apparaît la chaîne d'angle forme la rencontre des deux murs d'angle ces chaînes d'angle sont souvent harpés*, en besace*.</p>
<p>chambranle</p>	<p>Cadre mouluré de la baie, en bois ou en pierre, se développant sur le nu du pan dans lequel la baie est percée. Le chambranle à crossettes: chambranle dont la mouluration forme aux angles une crossette (= ressaut décoratif).</p> 
<p>chambre</p>	<p>Pièce d'habitation, sans fonction précise jusqu'au XIXème siècle. Elle contient habituellement un lit de parade ou de repos, qui peut être logé dans une niche spéciale: l'alcôve. Outre la chambre à alcôve, on trouve aussi dans les actes notariés, la chambre à feu.</p>
<p>chanlatte</p>	<p>Latte de bois refendue en biseau, de section trapézoïdale ; fixée sur les pieds des chevrons d'une charpente, la chanlatte reçoit le premier rang de tuiles ou d'ardoises, rang inférieur dit de battement qui constitue l'égout de la toiture</p>  <p>chanlatte (C)</p>

<p>châssis</p>	<p>Cadre fixe ou ouvrant destiné à recevoir du grillage, des planches, des vitres ou portes.</p> 
<p>chevron</p>	<p>Pièce oblique d'un versant de toit, incliné dans le même sens que l'arbalétrier, posée sur les pannes et portant la couverture.</p> 
<p>clef</p>	<p>Claveau (élément de l'appareil d'un arc, ou d'une voûte) formant le milieu d'un arc, voûte.</p>  <p>CLAVEAUX : A. Clef; C. Contre-clefs; S. Sommier.</p>
<p>clôture</p>	<p>Ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage (différent de l'enceinte qui a une fonction militaire)</p>
<p>communs</p>	<p>Partie d'une demeure servant directement le bâtiment d'habitation. Ne pas confondre ce terme avec les dépendances. L'écurie d'un hôtel particulier fait partie des communs ; l'écurie d'une ferme fait partie des dépendances.</p>
<p>console</p>	<p>Organe en surplomb portant une charge et s'inscrivant dans un triangle rectangle dont l'hypoténuse donne approximativement le tracé de la face, habituellement galbée en talon (corps de moulure à profil en "S"). Les côtés de la console sont sensiblement parallèles. Sa hauteur est nettement plus grande que sa largeur. Le développement en hauteur distingue la console du corbeau. Celle-ci est souvent formée de plusieurs assises.</p> 

contrefort	Pilier renfort en maçonnerie élevé au droit d'une charge ou d'une poussée. Le contrefort est un élément important de la construction au Moyen Age, spécialement dans les édifices voûtés, pour contrebuter la poussée des voûtes qui lui est transmise par l'arc-boutant.
corbeau	Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.
cordons	Moulure ou corps horizontal, sans fonction particulière, régnant dans une partie quelconque d'une composition.
corniche	Couronnement allongé d'un entablement*, d'un piédestal, d'une élévation... formée de moulures en surplomb les uns des autres. La corniche est habituellement horizontale.
courette	Puits d'éclairage et de déventilation au milieu d'une construction. La courette n'a aucune fonction de distribution. Ce terme ne désigne pas une quelconque petite cour.
coursière	Passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.
crépi	Couche grossière de mortier ou de plâtre, que l'on applique sur la maçonnerie (de briques, de moellons hourdis de pans de bois...) pour préparer les surfaces à recevoir la couche d'enduit définitif. Le crépi donne une apparence grenue et peut rester aussi apparent: crépi moucheté.
croisée (menuiserie)	Châssis de vitres qui ferme une baie extérieure. Les croisées sont à 2 ou plusieurs vantaux.
dauphin	Élément tubulaire, le plus souvent en fonte, qui constitue la partie inférieure d'une descente d'eaux pluviales. 
décharge	Pièce secondaire oblique assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb. Elle a pour fonction de décharger la pièce supérieure sur la pièce inférieure (comme le potelet ou le poteau, mais ceux-ci sont verticaux). Les décharges sont en croix de Saint-André quand elles sont assemblées entre elles deux par deux en croix.

<p>dépendances</p>	<p>Partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale. La serre ou l'orangerie, par exemple, sont des dépendances. Toutes des constructions à fonction économique peuvent être en dépendance d'une demeure. Ne pas confondre avec les communs.</p>
<p>devanture</p>	<p>Revêtement de la façade d'une boutique.</p>
<p>dormant</p>	<p>Ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture.</p>
<p>doucine</p>	<p>Corps de moulures à profil en "S" dont les extrémités tendent théoriquement vers l'horizontale. La doucine droite est concave en haut et convexe en bas. La doucine renversée est convexe en haut, concave en bas.</p> <div data-bbox="810 741 1034 1115" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doucine (D) (architecture)</p> </div>
<p>doublis</p>	<p>En couverture d'ardoise, désigne le doublement du premier rang d'ardoises formant l'égout</p> <div data-bbox="788 1227 1018 1496" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">doublis (D)</p> </div>
<p>eau forte</p>	<p>Patine à la chaux</p>
<p>écharpe</p>	<p>Pièce secondaire oblique assemblée sur deux ou plusieurs pièces parallèles pour les réunir.</p> <div data-bbox="608 1720 1166 2065" data-label="Image"> <p style="text-align: center;">écharpes</p> <p style="display: flex; justify-content: space-around;"> de persienne de pan de bois d'huissierie </p> </div>

<p>enduit (maçonnerie)</p>	<p>Couche de mortier à base de liant (chaux, ciment, plâtre...) appliqué soit à la truelle, soit mécaniquement dans un but de protection ou de décoration. L'enduit moucheté dit "tyrolien": enduit granuleux obtenu par jetis au balai ou mécaniquement.</p>
<p>engoulant</p>	<p>les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulant</p>
<p>entablement</p>	<p>Couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture comprenant une corniche* qui couronne elle-même une frise, une architrave*, éventuellement l'une et l'autre. A ces éléments s'ajoute quelquefois un bandeau d'attique*</p> <div data-bbox="837 593 1005 840" style="text-align: center;"> <p>Exemple d'entablement</p> <p>L'entablement est la partie reposant sur les colonnes. Il comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Le chapiteau 2 - La frise 3 - La corniche 4 - L'architrave </div>
<p>entrait (charpente)</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers*, des chevrons-arbalétriers ou des jambes-de-force. Les extrémités des entrails sont quelquefois sculptées en forme de gueules grimaçantes appelées engoulants. L'entrait retroussé est une entrait dont l'emplacement a été placé plus haut que le pied des arbalétriers pour dégager le comble (= l'entrait au lieu d'être placé à la base du triangle est remonté).</p> <p>De même que l'entrait qu'il remplace, il a pour fonction d'empêcher l'écartement des arbalétriers. L'entrait retroussé n'est pas à confondre avec le faux-entrait qui est un petit entrait travaillant à la compression.</p> <div data-bbox="790 1265 1157 2049" style="text-align: center;"> <p>entrails</p> </div>

escalier droit	Escalier formé d'une ou de plusieurs volées simples ou doubles se développant sur un même axe et dans le même sens.
escalier en vis	Escalier tournant formé uniquement de marches gironnées. La cage d'escalier n'est pas forcément circulaire. Les volées sont formées de marches portant noyau. L'escalier en vis a habituellement un noyau.
escalier rampe sur rampe	Escalier tournant à retours, formé de volées droites parallèles et de sens contraire, sans jour central. L'escalier rampe-sur-rampe a généralement deux noyaux ou un mur noyau.
étrésillon	Pièce secondaire assemblée entre deux autres pièces et ayant pour fonction d'en maintenir l'écartement (sauf le cas où ces deux pièces convergentes se rejoignent, car il s'agit alors d'un lien, et celui où ces deux pièces sont horizontales et au même aplomb, car il s'agit alors d'un poteau, ou d'une décharge.)
faîtage	<p>Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture inclinés suivant des pentes opposées : le faîtage constitue la ligne de partage des eaux pluviales.</p> 
fenêtre	Baie ou groupement de baies dans un plan vertical, muni d'une fermeture vitrée et donnant jour à l'intérieur d'un bâtiment. Une baie sans fermeture vitrée n'est pas une fenêtre.
ferme	Ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle supportant les versants formés de deux arbalétriers*, d'un poinçon, et d'un entrain*. Certains toits n'ont pas de fermes, les pannes portant directement sur les pignons des murs pignons et des murs-de-refend.
fournil	Local dans lequel se trouve le four à pain.

frise	Bande horizontale ayant vocation pour recevoir un décor. Par extension, suite d'ornement en bande horizontale.
Forget (queue-de-vache)	Chevron débordant d'une toiture, en saillie sur le nu d'une façade ; par extension, désigne de toiture correspondante faisant égout.
fronton	Couronnement pyramidé à tympan et cadre mouluré.
galerie	Espace habitable, plus long que large, délimité dans un étage par les divisions des murs, des cloisons, des alignements de supports verticaux, et ayant une fonction de passage. La galerie haute est une galerie à l'étage. Ne pas confondre la galerie avec la coursière ou le couloir qui sont des passages étroits, ni avec les vaisseaux qui s'élève sur la hauteur de plusieurs étages.
grenier	Local où l'on abrite le grain. Dans l'architecture moderne, le silo est un bâtiment ou un corps de bâtiment formant grenier. Au sens stricte, ne pas appeler grenier une pièce dans le comble, qui n'est pas destinée à recevoir du grain.
guette	Pièce oblique d'un versant de toit, portant sur le bas des chevrons et adoucissant la pente du versant dans sa partie basse.
harpé	Superposition d'éléments dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues. <div data-bbox="842 1041 1023 1312" data-label="Image"> </div>
hourder (maçonnerie)	Maçonner, lier les matériaux au moyen de plâtre, ou de mortier.
imposte (menuiserie)	Partie dormante ou ouvrante au-dessus des vantaux d'une porte ou d'une fenêtre. La pièce qui les sépare s'appelle traverse d'imposte.
jambage	Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie ; il reçoit la retombée de l'arc ou l'extrémité de la plate-bande ou du linteau. <div data-bbox="724 1621 1082 2047" data-label="Image"> <p>jambages de baie (J)</p> </div>

<p>jour (jour de souffrance)</p>	<p>Ouverture pratiquée dans un mur séparatif sous certaines conditions restrictives fixées par le code civil.</p>
<p>judas</p>	<p>Petite ouverture pratiquée dans un plancher, un vantail de porte, un mur, pour épier sans être vu.</p>
<p>lambrequin</p>	<p>Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée, que l'on disposait devant les chéneaux, marquises, enrouleurs de jalousies, etc... pour les masquer à la vue.</p> <div data-bbox="724 667 1082 976" data-label="Image"> </div>
<p>lien</p>	<p>Petite pièce droite ou courbe placée obliquement dans l'angle de deux autres pièces pour affermir cet angle par triangulation.</p>
<p>linteau</p>	<p>Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant un soffite (face inférieure plane et dégagée du linteau ou d'un plat de bande). Il reçoit la charge des parties au-dessus de la baie et la reporte sur les deux points d'appuis. Les linteaux peuvent être décorés par un parement ou un délardement de l'arête.</p> <div data-bbox="683 1487 1283 1944" data-label="Image"> </div>

lucarne

Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres. Les lucarnes monumentales ont un devant qui a plus de développement que la ou les fenêtres proprement dites. Fenêtres et devants, en maçonnerie ou en charpente, s'élèvent généralement à l'aplomb des murs-gouttereaux* et font ainsi partie intégrante de l'élévation. Les côtés de la lucarne se nomment jouée.



lucarne rampante ou en chien couché



lucarne retroussée, ou demoiselle ; c'est aussi le vrai chien-assis



lucarne à deux pans dite jacobine, en bâtière ou à cheval



lucarne à croupe, dite capucine ou "à la capucine"



lucarne à demi-croupe, dite normande



lucarne-pignon, ici à fronton triangulaire



lucarne pendante, dite meunière, ou gerbière



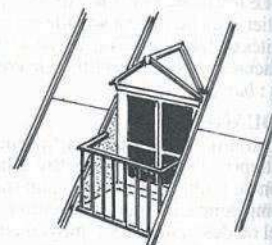
lucarne à guitare (V. sa charpente à ce mot)



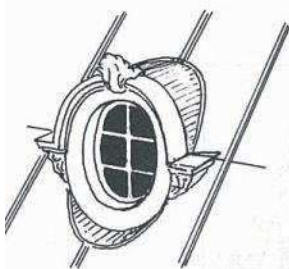
lucarne à jouées galbées (couverture ardoise ou chaume)



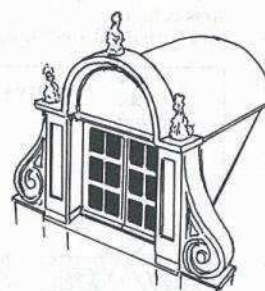
lucarne en trapèze ou rampante à jouées biaises (couverture en bardeaux d'asphalte)



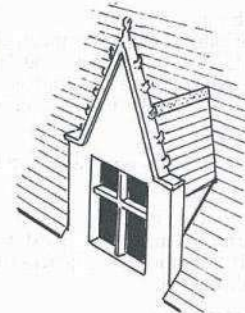
lucarne rentrante ou à jouées rentrantes



lucarne dite oeil-de-boeuf, à encadrement et habillage en zinc façonné



lucarne-fronton ici à ailerons et toit bombé



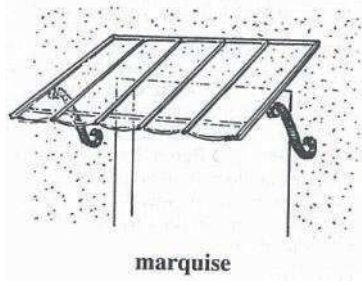

lucarne à gâble

lucarne à la capucine


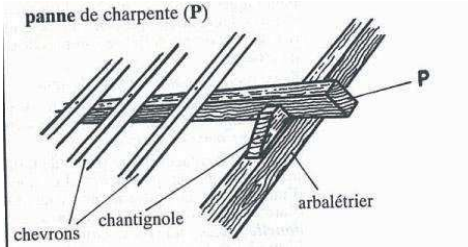
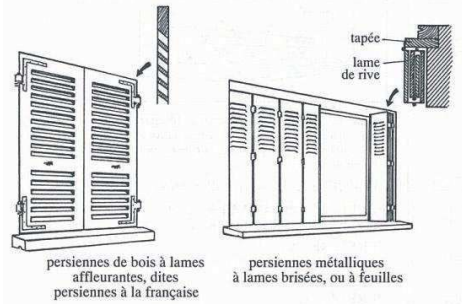
Lucarne dont le toit à deux versants est terminé par une croupe droite est la toiture dépassante.

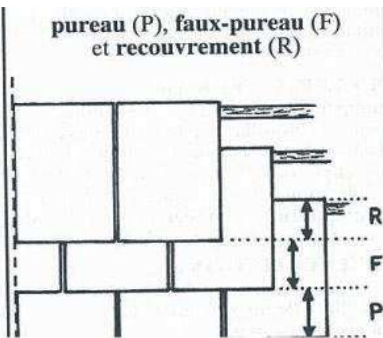
manteau (cheminée)

Construction formée de deux pignons*, d'un couvrement et éventuellement d'un couronnement, renfermant le foyer et faisant avant corps.

marquise	<p>Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron, d'un quai de gare, etc... pour servir d'abris contre la pluie.</p>  <p style="text-align: center;">marquise</p>
meneau	<p>Elément vertical d'un remplage (ensemble des parties fixes, dans le même matériau que l'embrasure, rapportés dans celle-ci pour en réduire ou diviser l'ouverture) de fenêtre.</p> 
modénature	<p>Effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration.</p>
modillon	<p>Petit support de forme quelconque placé sur une corniche.</p>
moellon	<p>Pierre de petite dimension, non taillée ou partiellement taillée.</p>
mur de soutènement	<p>Mur servant à contenir la poussée des terres à un changement de niveau du sol. Il est donc enterré sur une de ses faces.</p>
mur d'échiffre	<p>Mur sur lequel repose l'escalier</p>
mur-de-refend	<p>Mur porteur, montant de fond et formant une division intérieure.</p>
mur-gouttereau	<p>Mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit, long pan ou croupe. Sauf précision contraire, ce mot désigne plus particulièrement le mur de long-pan par opposition au mur de croupe.</p>
mur-pignon	<p>Mur extérieur à pignon. Le pignon est la partie supérieure d'un mur pignon. Comme les fermes, le pignon porte habituellement les versants. Le pignon est généralement triangulaire (différent d'un fronton).</p>
niche	<p>Renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif, et son encadrement.</p>

<p>noquet</p>	<p>Désigne en couverture, chacune des pièces coudées dont on garnit les noues, les arêtières et les cueillies des pénétrations en pente contre des murs, jouées des lucarnes ou émergences des toitures.</p> <div data-bbox="756 297 1018 969" data-label="Image"> <p>noquets (exemples)</p> <p>noquets en zinc de pénétration latérale (pour tuiles plates)</p> <p>noquets en zinc de noue fermée</p> <p>noquets d'arêtier</p> </div>
<p>noue</p>	<p>Ligne d'angle rentrant formée par l'intersection inclinée de deux pans de toiture.</p> <div data-bbox="715 1111 1046 1413" data-label="Image"> <p>noue (N) de faitages d'égale hauteur (voir aussi <i>noulet</i>)</p> </div>
<p>noyau d'escalier</p>	<p>Support généralement monocylindrique montant de fond et portant l'escalier tournant du côté opposé au mur de cage. L'escalier en vis à un noyau central.</p>
<p>oculus</p>	<p>Jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle ménagé dans un mur ou un couverture.</p> <div data-bbox="798 1666 1091 2018" data-label="Image"> </div>

oeil de boeuf	Lucarne dont la fenêtre est circulaire ou ovale.
ordonnance	Partie d'élévation caractérisée par une composition rythmée.
outeau	<p>Petite lucarne ou large chatière de ventilation des combles. L'outeau concerne surtout les couvertures en ardoises et nécessite un ouvrage de charpente (contrairement aux chatières).</p> 
palier	Plate-forme à hauteur d'étage.
panne	<p>Pièce horizontale d'une charpente de comble, en bois ou métal, autrement nommée filière. La panne repose sur les arbalétriers des fermes et sert de support aux chevrons, ou aux panneaux rigides de couverture.</p> 
parapet	Simple mur, souvent crénelé ou massif comprenant un talus intérieur, qui défile c'est à dire qui cache aux vues et aux coups de l'ennemi les emplacements de tir à ciel ouvert au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart sur un chemin couvert.
parement	Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique, que l'on "pare" car exposé à la vue.
patiné	Qui présente un aspect vieilli.
passage couvert	Espace ouvert aux véhicules et traversant l'épaisseur d'un corps de bâtiment, généralement entre deux portes cochères ou charretières.
persienne	<p>Panneau, pivotant sur un de ses bords verticaux, formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.</p> 

piédroit	Montant portant le couverture de la baie. Le piédroit peut être isolé (colonne, pilier...).
pilastre	Support carré terminé par une base et par un chapiteau. Un pilastre est incrusté dans un mur tandis que le pilier est un élément isolé. Tous deux sont des éléments porteurs
placage	Ouvrage de parement composé d'éléments en feuilles semi-rigides ou en plaques et plaquettes rigides, rapportées sur un support généralement plan ; en ce sens, même les revêtements céramiques muraux ou les parquets collés peuvent être désignés comme des placages.
plaque en métal festonnée	Est une plaque aux formes arrondies ou autres, disposée sur la partie haute du portail ou de la clôture, obstruant plus ou moins la structure.
porche	Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant habituellement avant-corps bas. Le porche est généralement hors-oeuvre.
portail	Composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures.
porte	Baie de communication, fermée par des vantaux. La porte se distingue des autres de baies formant communication, comme certaines arcades, par sa fonction précise dans la distribution. La porte cochère est une porte donnant passage aux voitures.
poteau	Pièce maîtresse verticale. Poteau cormier: poteau formant l'angle de deux murs de façade.
potelet	Pièce verticale secondaire
prépatiné	Qualifie un matériau fourni après un traitement de surface qui lui donne un aspect ancien. Ceci concerne souvent les éléments en zinc.
pressoir	Moulin servant à extraire par pression les liquides que contiennent certains grains ou fruits. Ex: pressoir à huile, à cidre, à vin...
pureau	Partie d'un matériau de couverture (ardoise, tuile) qui reste visible, non recouverte par les éléments du rang supérieur. 
repos	Plate-forme ou large marche qui rompt la pente de l'escalier et sépare les volées entre deux paliers.
rez-de-chaussée	Définit le niveau d'une construction situé sur le même plan (ou légèrement surélevé/enterré) que le sol.

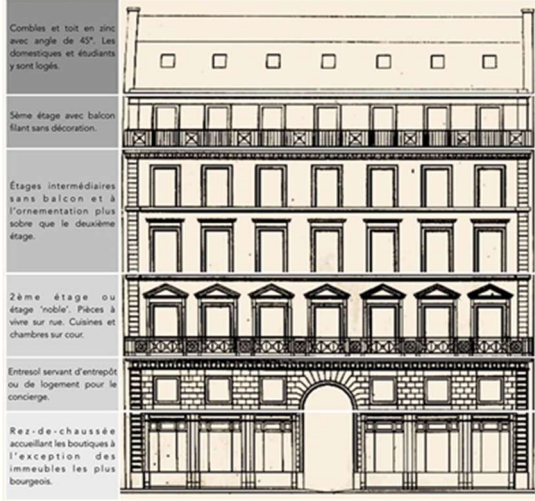
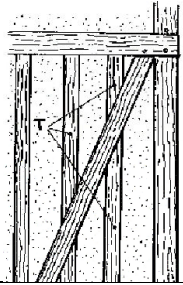
<p>rez-de-chaussée entresol</p>	<p>Définit comme le niveau qui se situe entre le rez-de-chaussée et le premier étage d'un bâtiment.</p> 
<p>rive</p>	<p>Extrémité latérale d'un pan de toiture, autre que le faite ou les égouts. Une rive est dite droite si elle est parallèle à la ligne de plus grande pente, biaise dans le cas contraire ; la rive de tête d'un pan de toiture est son bord supérieur, lorsque celui-ci n'est pas un faîtage.</p>
<p>rubané</p>	<p>Qualifie certains bois et certains marbres qui présentent des moirures (effet optique produit par les nuances ou reflets irréguliers et changeants d'une surface) en bandes plus ou moins parallèles, pouvant rappeler l'aspect des rubans.</p>
<p>sablière</p>	<p>Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci. Les sablières de toit, perpendiculaires aux fermes, portent celles-ci de chaque côté; sur le même côté d'un toit. Les sablières de plancher portent les solives dont les bouts sont assemblés dans la sablière ou posés sur celle-ci. ne pas confondre les sablières de plancher et les poutres qui ne sont comprises dans l'épaisseur d'un mur.</p>
<p>solive</p>	<p>Pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, carrelage...</p>
<p>soubassement</p>	<p>Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente et de surélever les parties supérieures.</p>
<p>souche de cheminée</p>	<p>Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au-dessus du toit.</p>
<p>soupirail</p>	<p>Fenêtre donnant jour à un sous-sol.</p>
<p>store</p>	<p>Rideau en tissu, en lamelles de bois, de métal... , s'enroulant à sa partie supérieure, servant à doubler un châssis vitré.</p>
<p>stuc</p>	<p>A base de chaux, le stuc, appliqué en panneaux décoratifs sous forme de motifs en relief, peut être utilisé comme moulures, imitation pierres, briques.</p>
<p>tabatière</p>	<p>Baie rectangulaire percée dans le plan versant pour donner du jour à un comble, et fermé par un abattant vitré. La tabatière n'est pas une fenêtre.</p>

tableau	Retour des jambages latéraux d'une ouverture, d'une baie : surface verticale de maçonnerie comprise entre le bâti dormant de la menuiserie (croisée, porte...) et le nu du parement de la façade.
terrasse	Terre-plein d'une levée de terre mettant de niveau un terrain en pente, généralement maintenue par un mur de soutènement et bordé par un avant corps.
terrasse surélevée	Terrasse présentant une hauteur d'usage de minimum de 60 cm par rapport au sol.
toit brisé	Toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparées par une arête saillante.

tournisse	<p>Potelet assemblé par un bout dans une guette: La guette partage les poteaux de remplissage en deux tournisses qui ne sont pas exactement au même aplomb.</p> 
travée	Au sens propre, ouverture délimitée par deux supports verticaux. Au sens large, superposition d'ouvertures réelles ou feintes, placées sur le même axe vertical, ou partie verticale d'élévation délimitée par les supports verticaux des ouvertures du premier niveau et par leurs prolongements sur les parties hautes de cette élévation.
trumeau	Pan de mur situé entre deux baies de même niveau.
vantail	Panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux. Ne pas donner le nom de porte ou de fenêtre à des vantaux. Porte à deux vantaux.
vitrine	Grande baie d'une boutique. Par extension l'espace prévu derrière cette baie pour l'exposition des marchandises.
volée	Partie d'escalier, formé de marches, délimitée par les repos ou par les paliers. Un escalier à deux volées est un escalier qui comporte deux volées entre chaque palier. Volée double : volée formée de deux montées semblables et symétriques, construites entre les mêmes plans.
voûte d'arêtes	Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faite commun.
voûte en berceau	Voûte en forme de tunnel engendrée par une succession d'arcs de même tracé

vue	Fenêtre d'un édifice permettant de voir chez le voisin. Les vues sont réglementées par le code civil. Ne pas confondre les vues avec les jours (définitions plus haut), qui ne donnent que de la lumière et ne permettent pas de voir chez le voisin. Il existe plusieurs types de vues: vue de souffrance, vue légale, vue droite, vue oblique.
------------	--